

L'Action Française

REVUE MENSUELLE

\$2.00 par année

DIRECTEUR: ABBÉ LIONEL GROULX

Audel, M. F. J.
201, rue Cobourg
Ottawa, Ont.
Janv. 22



SOMMAIRE

L'ACTION FRANÇAISE

OLIVAR ASSELIN

JOYBERTE SOULANGES

JOSEPH BRUCHARD

GUSTAVE BEAUDOIN

R. P. THÉOPHILE HUDON, S. J.

UN SAUVAGE

JACQUES BRASSIER

MOT D'ORDRE : — POUR LES LIVRES DE CHEZ-NOUS.....

LES IMPERFECTIONS DE NOTRE ORGANISATION ÉCONOMIQUE.....

DOLLARD.....

PRÉPARONS LE RECENSEMENT.....

SAUVONS NOS "ROCHES QUI PARLENT" AU SEUIL DE L'HISTOIRE, — L'ANNIVERSAIRE DE PHILIPPE LANDRY....

AUX ORIGINES DE LA SASKATCHEWAN.

LA VIE DE L'Action française.....

PARTIE DOCUMENTAIRE : — Remember Quebec

LIGUE DES DROITS DU FRANÇAIS

Nouvelle adresse le 1er avril: 369, RUE ST-DENIS

MONTRÉAL

Canadiens-Français

Soyons fiers de nos institutions

NOS ÉPARGNES

dans nos banques.

NOS PLACEMENTS

dans nos industries.

NOS ACHATS

chez nos marchands.

NOS ASSURANCES

à la compagnie d'assurance sur la vie

"La Sauvegarde"

Une compagnie prospère offrant des garanties indiscutables, d'une expansion considérable.

Au-delà de neuf millions d'assurance en force.

Consultez nos représentants ou adressez-vous directement au bureau principal

Édifice de "LA SAUVEGARDE"

Angle Notre-Dame et Saint-Vincent, Montréal.

L'Action française est l'organe de la *Ligue des Droits du français*, centre d'action au service de la langue, de la culture et des traditions françaises au Canada.

Les directeurs de la Ligue sont : MM. Anatole VANIER, avocat, secrétaire général, Louis HURTUBISE, ingénieur-civil, trésorier. MM. les abbés Philippe PERRIER et Lionel GROULX, professeur à l'Université de Montréal. MM. Omer HÉROUX, journaliste, le Dr Joseph GAUVREAU registraire du Collège des Médecins; et Antonio PERRAULT, avocat, professeur à l'Université de Montréal.

La plus importante Librairie et
Papeterie Française du Canada

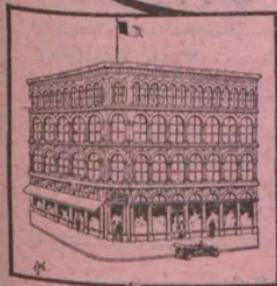


Nous enverrons sur demande nos

CATALOGUES

D'Articles de Bureaux	(6 différents)
Articles Religieux	(3 " ")
Livres Religieux	(7 " ")
Littérature et Science	(5 " ")
Livres et Articles de Classe	(8 " ")
Jeux, Cartes, Décorations	(7 " ")
Livres Canadiens	(2 " ")
Pièces de Théâtre	(1 complet)

Vu le grand nombre de nos catalogues, il faut mentionner les articles désirés et il est important de donner + sa profession ou occupation + + + + +



GRANGER FRÈRES

Libraires, Papeteriers, Importateurs
43 Notre-Dame-Ouest, Montréal

EDMOND-J. MASSICOTTE

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

UN ACTIF NATIONAL

Dans le Canada français, à l'heure actuelle, une maison financière solide et digne de toute confiance est un actif national. Nous croyons que notre maison est une institution de ce genre. Par ses directions en matière de placements elle a fait fructifier à 6% en moyenne, depuis quelques années, d'innombrables millions qui sans elle se seraient perdus dans toute sorte de folles entreprises.

Versailles Vidricaire Boulais

LIMITÉE

MONTREAL

Immeuble Versailles
Tél: M. 7080

QUEBEC

80, rue S.-Pierre
Tél: 8620

OTTAWA

Imm. Banque Nationale
Tél: Queen 503

TEL. BELL: EST 2390

J. O. LABRECQUE & CIE

AGENTS POUR LE CHARBON

DIAMANT NOIR

ET LE

COKE

DE LA

MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER CO.

141, RUE WOLFE,

MONTREAL

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

TOUJOURS EN AVANT

**THE
PRIMUS**
Noir et Vert
naturel
En paquets
seulement.



Conserves
Alimen-
taires de
Fruits
et
Légumes
PRIMUS

POUDRE A PATE
CRÈME DE TARTRE
GELÉES EN POUDRE

“PRIMUS”

La marque “PRIMUS” est une garantie de qualité et de pureté.

L. CHAPUT, FILS & CIE, Limitée

Maison fondée
en 1842

2 à 12 rue DeBresoles, Montréal.

LA **“STRATHCONA”**

Compagnie d'Assurance-Incendie
(Édifice Versailles)

90, RUE SAINT-JACQUES, MONTRÉAL

*Cette compagnie, essentiellement canadienne-française, a été organisée en 1908,
avec une charte provinciale, et opère dans la province
de Québec seulement*

Capital autorisé.....	\$500,000
Capital souscrit.....	300,000
Capital payé.....	120,000

DÉPOT COMPLET AU GOUVERNEMENT

Cette compagnie n'est pas contrôlée par la
“Canadian Fire Underwriters' Association”
quant à ses taux.

A.-A. Mondou, N. P.
Président et Gérant général.

J. Marchand,
Sec.-Trés.

Téli. Bell Main 2181-2182

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour
son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

LIBRAIRIE NOTRE-DAME

28-OUEST, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

NOUVEAUTES :

Alanic (Mathilde) — Aime et tu renaîtras	.75
Mayran (Camille) — L'Épreuve du Fils	.75
Périchon (Ernest) — Nêne (Prix Goncourt)	.75
Yver (Colette) — Dans le jardin du Féminisme	.75
(Ajouter 10 sous pour le port)	

OCCASIONS :

Rochemonteix — Les Jésuites de la Nouvelle-France, 3 vol. in-8	\$15.00
Drioux — La Sainte Bible, 8 Vol. in-8	6.00
Filion — La Sainte Bible, 8 vol. in-8 rel.	12.00
Encyclopédie du XIX ^e siècle, 34 vol. in-8 rel	25.00

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

(Constituée en corporation par une loi du Parlement, de juillet 1900)

Siège Social: 7 et 9 PLACE D'ARMES, MONTREAL.

Capital autorisé.....	\$ 5,000,000.00
Capital payé et surplus.....	\$ 4,300,000.00
Actif total, au delà de.....	\$39,000,000.00

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: L'hon. Sir HORMISDAS LAPORTE, C. P., ex-maire de Montréal de la maison Laporte, Martin (Ltée), administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Vice-président: M. W.-F. CARSLEY,

Vice-président et Directeur général: M. TANCREDE BIENVENU, administrateur "Lake of the Woods Milling Co."

M. G.-M. BOSWORTH, président de la "Canadian Pacific Ocean Services Limited".

M. L.-J.-O. BEAUCHEMIN, président de la Librairie Beauchemin (Ltée).

M. M. CHEVALIER, dir. général du Crédit Foncier Franco-Canadien.

L'hon. NEMESE GARNEAU, C. L., Québec, président de la Cie de Pulpe de Chicoutimi.

BUREAU DES COMMISSAIRES-CENSEURS

Président: Hon. Sir ALEXANDRE LACOSTE, ex-juge en chef de la cour du Banc du Roi.

Vice-président: L'hon. N. PÉRODEAU, ministre sans portefeuille du Gouvernement Provincial, administrateur de la "Montreal Light, Heat & Power Co."

M. S.-J.-B. ROLLAND, président de la Cie de Papier Rolland.

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

POUR LES LIVRES DE CHEZ NOUS

Reconstituer en nous l'homme d'autrefois, le « type ethnique » qu'avaient formé nos pères et que la conquête a peu à peu déformé : telle est la raison d'être de l'Action française, le but vers lequel tendent toutes ses énergies.

Entreprise chimérique, dont il faudrait aussitôt détourner nos esprits, si nous ne pouvions indiquer à ceux que rallie notre dessein les voies qui y conduisent. Elles existent sûres et droites. Entre plusieurs se dresse la littérature nationale, ou si l'on veut un titre moins prétentieux, les livres de chez nous.

Non pas tous, évidemment. Non pas ceux que ne caractérise aucun charme du terroir et dont la source ne saurait se retrouver au fond de l'âme canadienne. Non pas, non plus, ceux qui, authentiquement canadiens, s'inscrivent cependant en marge de nos traditions, ou encore sont impuissants, par défaut d'art, à exercer quelque action profonde.

Le livre formateur, le livre où sous les touches profondes de l'écrivain, se moulera, comme sous la main du sculpteur, une noble image, le type voulu par nos pères, c'est celui — histoire, roman, études d'art, essais économiques ou sociaux — dont l'esprit se rattache aux saines aspirations de la race et que revêt un verbe bien français.

Nombreux, non ils ne le sont pas. Mais n'est-ce pas une raison de plus pour les choisir entre mille, pour leur faire une place de choix dans nos bibliothèques, dans celles en particulier de nos fils ? Voici l'époque où dans les maisons d'éducation on songe aux prix qu'il faudra, le jour des récompenses venu, distribuer aux plus méritants. Les reliures rouges ou dorées comptent peu. C'est le contenu qui importe. Y prend-on assez garde ? Poursuit-on jusque là, jusqu'au dernier jour, jusqu'au dernier geste de l'année l'œuvre patriotique si vaillamment menée durant des mois ? Nous voudrions pouvoir dire oui, sinon pour hier, du moins pour aujourd'hui et pour demain.

L'ACTION FRANÇAISE.

LES LACUNES DE NOTRE ORGANISATION ÉCONOMIQUE

Sans sortir des bornes assignées à l'enquête, ni entrer dans des précisions que n'admettrait pas le cadre de cet article, j'indiquerai les principales faiblesses que je crois qu'on pourrait relever dans l'organisation économique du groupe canadien-français. Quelques-unes de ces faiblesses caractérisent aussi l'organisation économique du Canada anglais, mais à un degré moindre, et d'ailleurs, telle est en ce pays notre situation, qu'un régime peut avoir pour nous de très mauvaises conséquences qui n'en aurait pas de mauvaises ou en aurait même d'excellentes pour nos rivaux et concurrents.

* * *

Premièrement, la mise en valeur des richesses naturelles, qui dans la sphère économique est pour le Canada français la question des questions, n'a encore préoccupé chez nous que les politiciens. Et comme le politicien, au contraire de l'homme d'État ou simplement de l'homme politique, fait de la politique pour avancer ses affaires personnelles, notre régime de concessions forestières, hydrauliques, minières, a été, dans l'ensemble, établi presque uniquement à l'avantage des financiers et des industriels anglais, à ce moment les plus en état de récompenser par de gros honoraires professionnels (les politiciens étant presque tous avocats ou notai-

res), de grosses souscriptions électorales, voire de gros pots de vin, la caste avide des politiciens.

Pour ce qui est des forces hydrauliques, par exemple, tout le monde, je pense, admettra qu'en attendant que le Canadien français fût apte à la grande et à la moyenne industrie ses ministres n'avaient pas le droit de le priver de ce qui, chez nous, sera avant longtemps un facteur indispensable de succès industriel. Or, pour trouver aujourd'hui, en quantités utilisables, de l'énergie hydraulique qui ne soit pas déjà concédée à perpétuité ou à long terme aux capitalistes américains, anglais ou anglo-canadiens, il faudrait sortir du Québec habité, gagner des profondeurs où l'aménagement serait trop coûteux. L'histoire notera avec effarement que dans ce Québec qui est en Amérique le foyer principal de la famille française, à qui la constitution fédérale a dévolu la libre affectation de ses immenses richesses naturelles, et qui, par son régime de concessions, peut déterminer d'avance, dans une large mesure, l'avenir économique de ses ressortissants, il fallut des années de lutte acerbe pour faire substituer le bail emphytéotique au titre perpétuel dans les concessions hydrauliques. Elle s'étonnera surtout qu'à des prix dérisoires, hors de toute proportion avec leur valeur véritable, seulement supérieurs à ce qu'en voulait payer à ce moment une race restée jusque-là étrangère aux grandes affaires industrielles, on se soit empressé d'affirmer les chutes les plus puissantes du pays, comme si, une fois le régime emphytéotique imposé aux politiciens, il fallait au moins l'empêcher de profiter aux Canadiens français. Les fameux rapides des Quinze, sur l'Outaouais, en amont du lac Témiscamingue, sont depuis une douzaine d'années entre les mains d'un capitaliste de langue anglaise qui ne les exploite pas, qui les garde en attendant que, cette région étant mûre pour

un grand développement industriel, ils lui rapportent tout d'un coup des millions.

Ce qu'ils ont fait pour les forces hydrauliques, nos politiciens l'ont fait pour la forêt. Et ils continueront leur politique de trahison plus ou moins consciente tant qu'il n'aura pas été dressé, par les soins d'un Comité économique indépendant du gouvernement, un inventaire complet des concessions faites jusqu'ici. Le grand public, en notre province, a beau savoir ce qu'on a fait de Shawinigan, de Grand'Mère, de La Tuque; il n'a pas idée du degré de dilapidation où le patrimoine national en est rendu. Je me rappelle le gros rire optimiste — mais l'était-il tant que cela ? — avec lequel le maître suprême des Bois et Forêts à cette époque, M. Parent, accueillit jusqu'en 1905 les alarmes exprimées sur l'avenir du domaine forestier par les visionnaires de mon espèce (car dès 1902 je prouvais mathématiquement dans un journal de Québec que nous marchions à la ruine). « Du bois, disait-il en haussant les épaules, nous en avons trop pour jamais en voir le boutte ! » Et il citait des autorités, — ses propres subalternes, hélas ! — et la députation, servilement, d'applaudir. Aujourd'hui, c'est-à-dire seize ans après, il faut commencer à reboiser, sans quoi, presque partout, notamment sur l'Outaouais et le Saint-Maurice, l'épuisement de la forêt ne serait plus qu'une question d'années. Ce n'est pas à l'heure où cette perspective s'offre à nos yeux, que nous souscrirons sans réserve aux plaidoyers prononcés par certains de nos hommes publics en faveur de l'industrialisation du Québec. Si ces messieurs ont seulement en vue d'enrayer l'exportation des bois à pâtes de toute provenance, d'exiger la transformation des produits miniers, en particulier de l'amiante, dans les limites de la province, de forcer, sous peine de résiliation, le concessionnaire de forces hydrauliques à les exploi-

ter, rien de plus raisonnable, et nous en sommes. S'il s'agit au contraire ou par surcroît de mettre tout de suite aux enchères le peu de bois et les quelques « pouvoirs d'eau » qu'il nous reste, nous n'en sommes plus. Mais que de toute façon le débat s'engage sur un pareil sujet sans que le public, déjà trop aveuglé par l'esprit de parti, sache exactement à quoi s'en tenir sur l'affectation actuelle de ses domaines, cela seul démontre qu'il faudrait pour l'éclairer là-dessus le témoignage d'un corps indépendant et autorisé.

* * *

L'argument mis de l'avant pour justifier une politique d'industrialisation, c'est qu'il faut de nouveaux marchés à l'agriculture. On rappelle à ce sujet qu'avant l'établissement de la protection douanière, au Canada, la population rurale émigrail en masse vers les centres industriels des États-Unis. Il conviendrait cependant d'observer qu'aujourd'hui, contrairement à cette époque, nos produits agricoles sont en si grande demande sur les marchés européens que les prix en sont réglés plutôt par l'exportation que par la consommation domestique. Pour garder au pays le croît naturel de la population il ne sera donc pas besoin d'industries nouvelles, s'il y a moyen d'attacher à la terre les fils de cultivateurs. Or, nous croyons sincèrement que ces moyens existent.

L'implantation de vingt mille âmes dans l'Abitibi en moins de dix années est la réponse à ceux qui prétendent que notre race n'est plus apte au défrichement de la terre boisée; et pourtant, cette race qui n'a survécu que grâce à ses défricheurs n'a pas encore établi le crédit de colonisation.

Complété au besoin par le remorcellement et la subdivision des terres, l'enseignement théorique et pratique de

la culture intensive (générale ou spéciale) accroîtrait la production du sol et permettrait la multiplication des familles, dans les vieilles régions rurales; mais le gouvernement, qui passe des lois pour faciliter la construction de logements ouvriers dans les villes, n'intervient pas, que l'on sache, pour aider à la création d'un véritable crédit rural.

Enfin, il y a dans le Canada anglais des milliers de fermes que nos fils de cultivateurs ne demanderaient qu'à pouvoir acquérir. Charlevoix, après avoir peuplé le Saguenay et le bassin du lac Saint-Jean et envahi la Métapédia, entame Stanstead, Missisquoi. L'abbé Bourassa a conduit à lui seul en Ontario plus de trois mille familles, dont un grand nombre, avec leurs seules ressources, ont acheté de cultivateurs et de colons anglais soit des vieilles terres, soit des terres en voie de défrichement. Mais au lieu de créer à l'intention de ces pionniers du verbe français un crédit d'expansion agricole qui serait en même temps une excellente affaire, on se préoccupe de les diriger sur des villes minières ou industrielles qu'on fera créer à Chibougamou et à l'embouchure du Hamilton par des capitalistes anglais, et où l'esclavage les tiendra jusqu'à ce que mort s'ensuive.

La ville attire les fils de cultivateurs, et souvent les parents eux-mêmes, par la facilité apparente avec laquelle on y gagne de l'argent : l'organisation coopérative rendra la culture plus facile et plus payante.

Elle les attire aussi par les commodités qu'elle offre en matière d'hygiène corporelle, par comparaison avec la campagne : les gouvernements aideront puissamment à rendre la campagne plus agréable en prenant les moyens d'y introduire les mêmes commodités. Et je n'ignore pas que j'entre ici sur le terrain plutôt social, mais outre la pénétration qu'il y a entre les deux domaines social et économique, j'ai pour excuse que l'agriculture est notre grande

force économique, et qu'à l'heure actuelle la conservation de cette force est largement conditionnée par l'embellissement de la vie rurale.

* * *

De ce que nous souhaitons que la colonisation agricole et l'agriculture reçoivent plus d'encouragement, il ne s'ensuit pas que nous voulions garder le Canadien français à l'écart du domaine industriel : nous tenons seulement à ce qu'il soit à l'avenir quelque chose de plus que l'esclave tournant la meule. Si l'industrialisation intensive du Québec à l'heure actuelle ne nous agréé pas, c'est uniquement dans la mesure où elle pourrait supposer l'abandon de nos dernières richesses naturelles à l'étranger : le jour où notre race aura les connaissances techniques, l'expérience administrative et les capitaux nécessaires pour réussir dans la grande industrie, elle ne devra pas hésiter à s'y engager, ne fût-ce que pour s'assurer des concessions qu'on semble si pressé de faire à ses bons maîtres d'aujourd'hui. A part celui de parer à une reprise trop hâtive du régime des grandes concessions, il y a donc lieu de rechercher de nouveaux moyens de faciliter l'accès de l'industrie à nos compatriotes.

De ces moyens, les uns sont d'ordre pécuniaire, et c'est, notamment, une attitude plus sympathique, moins passive, des organismes de crédit à l'égard de l'industrie. Les autres sont d'ordre intellectuel, et c'est, par exemple, un meilleur enseignement des sciences requises dans l'exploitation de nos richesses naturelles.

Certaines de nos banques d'escompte ont prêté en ces derniers temps une aide puissante aux entreprises industrielles : souhaitons que toutes puissent bientôt s'adjoindre, pour l'étude des affaires de cette nature, de véritables con-

seils techniques qui leur aident à décider et à régler les avances intelligemment, au lieu de procéder trop souvent à l'aveugle, ouvrant les crédits au petit bonheur de la digestion, et les coupant de même.

Puisque la connaissance de la chimie est indispensable dans l'industrie minière, la métallurgie, la fabrication des pâtes et papiers, faisons de la chimie industrielle une des matières principales de notre enseignement scientifique. De même, s'il est vrai que le salut de la race dépende de son émancipation économique, les directeurs de l'enseignement secondaire ne s'étonneront pas qu'on leur demande de faire une toute petite place dans leur programme à l'économie politique. Ils ne veulent pas qu'on sabote les humanités et ils ont raison; mais de tout temps les programmes d'humanités ont embrassé l'histoire : pourquoi la science économique, qui par tant de côtés touche à la vie des peuples, et aux lumières de laquelle la race canadienne-française sera de plus en plus forcée de recourir, resterait-elle fermée à la classe si nombreuse des hommes dirigeants qui chez nous ne passeront jamais par les écoles d'industrie ou de commerce? Dans son propre intérêt, l'enseignement économique spécial sera forcé de s'humaniser; sur l'opportunité d'une évolution partielle des humanités en sens inverse, nous référerons le lecteur à un article récent de M. Berteloot dans les *Études*.¹ Pour les jeunes gens qui se destinent au notariat, il ne suffira même pas de quelques vues générales sur le jeu des intérêts matériels : leurs études professionnelles se compléteront obligatoirement d'une ou deux années passées à l'École supérieure de commerce pour y apprendre en particulier toute l'économie moderne du placement.

¹ *Études*, août 1920.

* * *

A la question de l'industrie est intimement liée celle du crédit en général et du crédit bancaire en particulier.

Sauf erreur, il ne semble pas que nos Caisses populaires puissent jamais être d'un grand secours à l'industrie; les opérations de celle-ci sont devenues trop vastes et exigent de trop forts mouvements de capitaux. Le rôle des Caisses sera plutôt social, ou si elles sont un jour en état de jouer un grand rôle économique, ce sera surtout comme appoint naturel de la coopération agricole, laquelle pourra moins compter sur l'appui des banques d'escompte à mesure qu'elle fera une concurrence plus vive au commerce capitaliste. Au point de vue industriel, — aussi bien d'ailleurs qu'au point de vue commercial, — les deux seuls organismes qu'il importe d'examiner, c'est la banque d'escompte et la banque dite d'épargne.

Dernièrement un quotidien montréalais, notant que les Canadiens français fournissent une forte partie des quarante-cinq millions de dollars déposés dans notre principale banque d'épargne, se demandait avec joie si nous allions enfin devenir autre chose que les porteurs d'eau de la grande famille canadienne. Cette exultation de Vieillard Siméon part sans doute d'un bon naturel, mais le moins qu'on en puisse dire c'est qu'elle est née d'un manque de réflexion ou d'une connaissance superficielle et incomplète des faits.

La banque d'escompte prête à l'industrie et au commerce. A cette fin elle est autorisée à recevoir des dépôts de fonds en compte courant sans intérêt ou en compte d'épargne avec intérêt. Les établissements de cette catégorie, qu'ils s'appellent Banque de Montréal, Banque de Commerce, Hochelaga, Provinciale ou Nationale, sont indispensables à l'industrie et au commerce; ils le sont particulière-

ment aux groupes ethniques et sociaux qui visent à l'émancipation économique par la conquête de l'industrie et du commerce. A l'heure actuelle, on peut dire que sans la Banque d'Hochelaga, la Banque Provinciale, la Banque Nationale, le Canadien français ne pourrait même pas aspirer à l'égalité économique. En outre, nos banques d'escompte, du fait qu'elles prennent les dépôts à intérêt, rendent à l'épargne les mêmes services que les institutions dont la garde de ces dépôts est censée être l'objet propre.

Les banques dites d'épargne opèrent en vertu de chartes ou autorisations spéciales qui à certains égards les laissent sous l'empire de la loi générale et à certains autres les y soustraient. Mais leur caractéristique particulière est que, ne prenant pas de dépôts en compte courant, elles n'escomptent pas non plus les effets proprement commerciaux; leurs opérations portent uniquement sur l'achat ou l'escompte de valeurs mobilières telles que bons ou rentes d'État, obligations, actions. Elles placent une partie de leurs fonds en achats de titres de cette nature effectués pour leur propre compte; le reste, elles le prêtent sur gage ou nantissement de titres. Achat d'obligations ou d'actions veut dire participation indirecte ou directe aux affaires; par ce genre d'opérations nos banques d'épargne sont donc utiles à l'industrie et au commerce. Sont également utiles à l'industrie et au commerce les avances qu'elles font à ce qu'en France on appelle le marché en banque, c'est-à-dire le marché où les valeurs sont achetées comptant et mises en portefeuille. Il n'en va pas ainsi des avances faites au marché à terme, appelé chez nous *spéculation sur marge*: ici, il y a presque toujours encouragement au jeu, à l'agiotage, plus particulièrement à une sorte de jeu ou d'agiotage où les petits sont presque invariablement mangés par les gros. Or, nous croyons constater un fait de notoriété pu-

blique en disant que c'est au marché à terme que vont en majeure partie les avances ou prêts de nos banques d'épargne. Et que les banques d'épargne soient poussées de ce côté par l'obligation où elles sont de se procurer, à défaut de bons effets commerciaux, d'autres valeurs de réalisation facile, cela ne change rien à la chose.

Inutile d'ajouter qu'à la banque d'épargne comme à la banque d'escompte la garantie des dépôts réside tout entière dans la valeur de l'actif liquide, réalisable à vue, et que la croyance populaire — très répandue à Montréal, paraît-il, — qui attache une garantie de l'État aux dépôts de banque d'épargne n'a aucun fondement. Inutile également de faire observer qu'en soi la banque d'escompte n'a pas plus à redouter les crises industrielles ou commerciales que la banque dite d'épargne les crises de Bourse.

Pour un pays au début de son développement économique, encore relativement pauvre en capitaux, la banque d'escompte semble donc offrir, sur la banque dite d'épargne, des avantages incontestables. Au point de vue particulier de l'intérêt canadien-français, cet avantage s'accroît encore du double fait que nous ne serons jamais rien dans l'industrie ni dans le commerce, sans la banque d'escompte, et qu'à l'heure actuelle, par la force des choses, la banque d'épargne est surtout la pourvoyeuse d'un genre d'affaires où les gens bien renseignés, qui en l'espèce sont surtout des Anglais, détroussent sans douleur (sans douleur pour eux) les naïfs, les gobe-mouche, les jobards, les tette-encore-sa-mère, qui en l'espèce sont surtout des Canadiens français.

Le Vieillard Siméon qui entrevoit le salut économique des Canadiens français dans l'apport de leurs économies aux banques d'épargne a la foi plutôt facile : si nos compatriotes donnaient encore davantage dans cette erreur au lieu d'en revenir, — car ils en reviennent, — non seulement ils ne

dépouilleraient pas enfin leur livrée de domestiques, mais ils pourraient se résigner à ne jamais porter autre chose.

De prime abord, il semblera étrange que l'on signale comme une lacune de notre organisation économique la possession de deux types de banque au lieu d'un; mais ne soyons pas dupes des mots; si chaque année la banque dite d'épargne détourne de la banque d'escompte quelques millions de dollars qui autrement serviraient à alimenter chez nous l'industrie et le commerce naissants, derrière l'institution parasitaire il y a bel et bien une lacune. Peut-on voir un cancer sans songer au trou qu'il s'est creusé dans la chair?

Nous n'avons encore qu'une institution de prêt hypothécaire : c'est trop peu; les avantages de l'industrie et du commerce ne doivent pas nous faire oublier que c'est surtout par le bâtiment que le Canadien français s'est fait dans les villes une certaine aisance.

Le crédit de colonisation, le crédit rural, le crédit d'expansion ou de pénétration agricole, sont à créer.

* * *

Au chapitre du secours mutuel et de l'assurance, les lacunes ne sont, hélas! que trop visibles. Quand on songe à la place que tiennent aujourd'hui ces organismes dans la vie économique, à la formidable agence qu'elles fournissent pour la concentration et la mobilisation des capitaux, on ne peut envisager sans appréhension l'avenir matériel d'un groupe ethnique de deux millions et demi d'individus qui, possédant une seule compagnie d'assurance-vie, ne semble se soucier ni de la soutenir ni d'en créer de nouvelles.

Le secours mutuel est heureusement plus prospère : toutes proportions gardées, il lui serait relativement facile

de s'assimiler par degrés aux grandes sociétés ou compagnies d'assurance mutuelle anglaises en relevant le montant et en variant la nature de ses polices, comme il a d'ailleurs commencé à le faire : par ce moyen il diminuerait ses frais d'administration, proportionnellement élevés, et il commencerait à intéresser l'homme d'affaires, aujourd'hui trop porté à le considérer comme un milieu de mesquines intrigues et de vaines palabres.

A l'heure actuelle, les sociétés de secours mutuel et de rentes viagères autorisées par Québec sont trop limitées, soit dans le champ, soit dans la nature de leurs placements, parfois dans les deux à la fois. C'est à elles qu'il incomberait d'établir — avec le concours du gouvernement — le crédit de colonisation et le crédit d'expansion agricole. Le jour où elles s'engageraient résolument dans cette voie, il se créerait autour d'elles une atmosphère de sympathie qui ferait bientôt d'elles des institutions économiques égales en importance à nos banques d'escompte; elles enchaîneraient à leur service la plus grande des forces morales : l'affection raisonnée des peuples.

Le manque presque absolu d'assurances mutuelles sur le bétail, sur les bâtiments de ferme, etc., est à déplorer. Non pas que nos agriculteurs seraient appelés à retirer directement de grands avantages de ces institutions, mais c'est la pratique des affaires qui donne l'intelligence des affaires. La Caisse populaire fera l'éducation des masses en matière de crédit. De même, si l'on avait, il y a vingt ans, confié à nos conseils de comtés l'exploitation électrique de chutes d'eau comprises dans leurs ressorts respectifs, l'énergie électrique n'en coûterait peut-être pas meilleur marché aux habitants, mais partout les dirigeants se seraient initiés à l'économie d'une des industries fondamentales du pays, et

le cultivateur aurait en outre appris à utiliser l'électricité dans la ferme.

* * *

Un peuple maître de son industrie peut toujours se tailler une place dans le commerce : on l'a bien vu avant la guerre de 1914, alors qu'en moins de quarante ans l'Allemagne regagna sur l'Angleterre un arriéré commercial de deux siècles et demi. Et c'est à dire que l'entreprise commerciale proprement dite est pour nous beaucoup moins urgente que l'industrielle. Le Canada français fera bien, cependant, de jalonner dès maintenant sa route dans ce domaine. A n'en juger que par les échos qui nous arrivent de leurs délibérations, on serait tenté de croire que nos Chambres de Commerce, seul organisme capable de suppléer chez nous un ministère indifférent à tout ce qui est français, n'ont sur le commerce extérieur ni vues sérieuses ni politique suivie : à peu près complètement abandonnée à l'effort individuel, notre expansion commerciale progresse au hasard, va-comme-je-te-pousse; l'œuvre admirable de notre École des hautes études ne voit pas son action prolongée par les corps qui ont censément ce prolongement pour raison d'être.

Le commerce dont nous traitons n'étant pas celui qui s'exerce sur quelques flacons de cornichons et quelques livres de raisins secs, il faut, en l'espèce, voir une autre cause d'infériorité dans un enseignement commercial inintelligent. Plaise à Dieu que l'École supérieure de la rue Viger soit arrivée à temps pour sauver du gâtisme, par l'exemple, un certain nombre de maisons où l'on s'imagine avoir meublé le cerveau du futur négociant en y entassant, par un bourrage intensif, des techniques d'aides-comptables et de gratte-papier.

* * *

Avant de finir, je voudrais faire voir en quelques mots comme quoi la plupart des faiblesses que je viens de signaler se rattachent plus ou moins étroitement à des causes morales.

J'ai encore sous les yeux un discours fait dans le comté de Berthier, aux environs de 1908, par un ministre provincial qui devait plus tard occuper un rang très élevé dans la magistrature, ce qui prouve que sous le rapport de l'intelligence il était loin d'être dépourvu. « Vous autres habitants de Berthier, disait ce politicien, est-ce que ça vous intéresse, les questions forestières ? Il n'y a même plus d'arbres dans votre région ! » Et les habitants de rire, d'applaudir. Le politicien savait parfaitement ce qu'il disait : l'auditoire, lui, n'était pas assez instruit pour comprendre l'économie de l'industrie forestière, mais les races menacées dans leur existence devraient au moins montrer l'instinct de conservation que la Providence a départi à tous les êtres, y compris l'huître, la moule et de simples larves.

Aujourd'hui encore, une apathie du même ordre, c'est-à-dire ayant son siège non dans l'intelligence, mais dans le cœur, se constate de divers côtés. Mettons pour un instant à notre place, dans la province de Québec, les Anglais, les Irlandais ou les Juifs : combien de temps croit-on qu'il faudrait pour les convaincre que le régime des concessions doit être conditionné surtout par leurs intérêts économiques ? Chez nous, au contraire, le politicien pourra toujours, sur ce chapitre comme sur tant d'autres, endormir le peuple en flattant en lui ce double défaut des races serves : d'une part la « partisanerie » électorale et d'autre part la coquetterie à recevoir avec grâce les coups de pied où vous savez.

Depuis 1917, il existe une sorte d'union morale entre les Canadiens français : l'accord qui n'avait pu s'établir ni pour la défense de la langue attaquée et persécutée, ni pour la protection de nos lois civiles menacées, ni pour la sauvegarde de notre idéal politique et moral contre une immigration hostile, les événements de 1917 l'ont apparemment réalisés; à défaut d'un cœur repentant, les vieux gardes du loyalisme tory et du loyalisme opportuniste auront du moins apporté vers l'autel de la patrie, sous l'œil satisfait des politiciens mués en sauveurs, le fond sali de leur pantalon. Que cet accord ne repose sur aucune conviction raisonnée et durable, nous en trouvons une preuve concluante dans la somme de battage électoral qu'il faut pour le maintenir : n'est-il pas en effet significatif que les appels à l'esprit de parti — d'un parti — n'aient jamais été plus violents qu'aujourd'hui? Au point de vue particulier qui nous occupe, il s'en présente aujourd'hui une preuve supplémentaire, et c'est l'inintelligence presque générale avec laquelle on envisage chez nous la question douanière. Voici une question actuelle, vivante : selon que les droits d'importation seront très élevés ou peu élevés, ils avantageront l'industrie mécanique, qui à l'heure actuelle est surtout l'affaire des Anglais, ou l'agriculture, qui à l'heure actuelle, avec certaines industries indépendantes du régime douanier, est surtout notre affaire à nous. Et pourtant, parmi tous ceux que la frousse exorcisa tout à coup de l'esprit de parti en 1917, nul n'a l'air de comprendre que le groupe canadien-français pourrait trouver là un nouveau terrain d'entente. Convaincu que le spectre de la conscription militaire nous gardera toujours dans le chemin de la concorde, on veut pouvoir se diviser sur une question que les circonstances rendent essentielle et qu'on s'obstine à regarder comme secondaire. Même si l'on consentit naguère à toutes les conces-

sions, à toutes les abdications, parce qu'étant la minorité « on ne pouvait pas convenablement ne pas dire comme les « Anglais », on se résignera volontiers à passer pour froussards, car on est plus attaché à sa peau qu'à sa réputation, — et d'ailleurs, pour ce que vaut là-dessus le jugement des jingoes ! — mais on craindrait de passer pour des esprits étroits, des mauvais coucheurs, des « provinciaux », en recherchant dans la législation douanière son légitime intérêt économique. Ici encore, l'instinct de conservation est inexistant.

Sachons le reconnaître : dans toutes les sphères de l'activité économique, nous n'avons cessé de penser en vains.

Cette disposition d'esprit a tenu pour une part à notre déplorable éducation politique : la fierté n'est pas une plante, et que l'on cultive dans le champ que l'on veut : c'est une atmosphère ; si elle fait défaut dans le domaine politique, elle manquera également dans l'économique.

Il aura tenu encore davantage, peut-être, aux faux enseignements donnés dans certaines de nos écoles, heureusement peu nombreuses, malheureusement très influentes. On n'a rien compris à la question économique — je veux dire que, se bornant à des techniques peu fécondes par elles-mêmes, on n'a apporté dans l'action économique aucune idée-force, — parce que, pour en imposer à des ignorants doublés de vains, nos fours à commis de banque, tout comme nos volières à perruches, recherchaient la clientèle anglaise ou américaine, ce qui, naturellement, les obligeait à atténuer le plus possible le caractère national de leur enseignement : prêcher l'épargne aux filles et la conquête économique aux garçons *au nom des intérêts supérieurs de la race*, — de la race canadienne-française, — cela aurait pu offusquer les quelques élèves anglais, irlandais ou juifs

dont le nom donne aux prospectus et aux palmarès un si grand air. Enfin, je l'ai dit ailleurs et je le répète, en traitant l'anglais comme unique langue des affaires, en négligeant de faire voir ce que notre intelligence des affaires pourrait gagner à une forte culture française, les écoles en question nous ont préparé cette bourgeoisie méprisable qui, dans le fond de son cœur, imputera au français des succès matériels attribuables en réalité à sa déformation intellectuelle; ces parvenus à demi illettrés dont la plupart, sitôt le million encaissé, passeront ouvertement ou moralement à l'ennemi. Chose singulière, en dehors de l'École des hautes études commerciales, c'est encore dans la jeunesse de nos écoles secondaires qu'on trouverait actuellement la conception la plus nette de notre problème économique. Toute dépourvue qu'elle est, en l'espèce, des moyens de formation technique, la direction de ces écoles se rend compte que le principe de notre faiblesse est en nous. Le jour où cette vérité sera reconnue partout, la bataille sera gagnée.

Olivar ASSELIN.

RETENEZ LA NOUVELLE ADRESSE

DE

l'Action française

369, RUE SAINT-DENIS

(PRÈS DE LA BIBLIOTHÈQUE SAINT-SULPICE)

A PARTIR 1^{er} AVRIL

DOLLARD¹

EPILOGUE — AU PIED DU MONUMENT

J'achève ma longue histoire.

Pendant longtemps, vous le savez, nous avons attendu la résurrection de Dollard, son retour parmi nous. Le premier grand historien de la Nouvelle-France, le Père Charlevoix, pourquoi ? nous ne le savons, n'avait pu trouver une ligne pour l'exploit du Long-Sault. Hélas ! mes enfants un jour vint, d'oubli si profond qu'on ne savait plus sur quel point de la patrie étaient tombés les sauveurs ; pendant quelque temps, les savants en histoire en discutèrent entre eux.

Heureusement, les anniversaires sont des dates qui aident la mémoire. Or, en 1910, comptez bien : il y avait 250 ans que Dollard était mort pour la Nouvelle-France. Il se trouva qu'un journaliste irlandais nous y fit penser. Une jeunesse nouvelle, vraie légion de l'espérance, qui ne demandait pas mieux que de se souvenir, entreprit de relire l'histoire. Et pendant qu'elle remuait les pages de ces beaux livres qui sont comme des linceuls sous lesquels dorment les grands morts, elle découvrit le héros ; elle le trouva si beau, si grand qu'elle voulut le remettre debout, dans un corps glorieux,

¹ Nous publions en primeur ce chapitre, le dernier du petit volume que publiera vers la fin d'avril notre collaboratrice Joyberte Soulanges et qui aura pour titre : *L'Épopée du Long-Sault racontée à la Jeunesse*. Cet ouvrage manquait aux enfants de chez nous. Et ceux qui connaissent le talent de notre collaboratrice, son don de la mise en scène, du récit pittoresque et débordant d'émotion, peuvent se promettre un ouvrage à souhait pour les enfants... et même pour les grandes personnes. L'ouvrage de Joyberte Soulanges sera illustré joliment par un jeune artiste de talent.

dans la chair de bronze qui est l'immortalité sur terre. Le projet d'un monument fut tout de suite arrêté, confié à la générosité de notre peuple. Et notre peuple a fait la réponse que l'on pouvait attendre de lui.

Le monument, vous l'avez vu : il se dresse, depuis l'été dernier, à Montréal, au parc Lafontaine. Mais pourquoi au parc Lafontaine ? me demandez-vous, Monsieur Marc et vous aussi Mademoiselle Jacqueline et Mademoiselle Gilberte. N'aurait-on pu lui souhaiter un autre site, par exemple, au centre du vieux Ville-Marie, dans ce coin de la grande ville, aujourd'hui si oublié, si méconnu, et qu'ont pourtant illustré des hommes et des femmes d'épopée ? Là, dans le vieux décor, la jeune figure de Dollard aurait ranimé, transfiguré tant de ruines. Mais peut-être aussi, mes enfants, depuis que des barbares de chez nous ont démoli la petite église de Notre-Dame de Pitié, la petite église qui gardait les ossements de Jeanne Le Ber, peut-être Dollard aurait-il trop souffert dans ce paysage où ont passé les briseurs de reliques.

Il était bon, d'autre part, vous penserez comme moi, mes enfants, il était bon de transporter cette incarnation d'idéal au cœur du Montréal d'aujourd'hui. Rappelez-vous bien notre pèlerinage de l'automne dernier. C'était par un bel après-midi de septembre. Le soleil à la hauteur des toits projetait par-dessus eux, une lumière claire et rouge qui animait, d'une vie intense, le groupe central du monument et jusqu'aux deux bas-reliefs : le serment et le départ. Ah ! j'étais contente de vous avoir amenés là, par un si beau soir. Gilberte, vous lisiez sur la pierre, les noms immortels : Jacques Brassier... Jean Valets... Blaise Juillet...

Vous, Marc, vous en souvenez-vous, en veine de poser à la statue, la badine au bout du poignet en guise d'épée, vous reproduisiez le geste du héros dont l'ombre vous enveloppait, pendant que Jacqueline debout derrière vous, du doigt, vous

montrait là-haut l'image de la Nouvelle-France à qui le chevalier rend son épée et sa vie. C'est bien cela n'est-ce pas?

Jeux d'enfants, diront quelques-uns. Marraine les laisse dire et elle va vous paraître bien sérieuse. Mais ce jour-là, elle se plut à voir dans vos gestes de tout petits... vous le dirai-je?... la vertu des héros, leur âme redevenue agissante en vous et imprimant à votre corps l'attitude des chevaliers. Vous souvenez-vous encore, pendant qu'assis à quelque distance, sur le banc vert du talus, nous regardions évoluer les oiseaux de l'étang? Vous souvenez-vous de tous ces enfants, de ces jeunes gens, jeunes filles, qui vinrent comme nous en pèlerinage au monument? Presque tous se découvraient, comme devant une croix, levaient les yeux vers la figure de Dollard, puis malgré eux, parlaient à voix plus basse, et s'en allaient, une grande émotion au cœur.

Moi, mes enfants, ce jour-là, j'ai songé à toute la jeunesse de notre race qui va venir vers Dollard, j'ai songé à toutes les émotions généreuses qui vont s'exalter devant la haute épée du paladin de la Nouvelle-France, j'ai vu les longues files des pèlerins, les processions enthousiastes qui bientôt vont venir vers lui, bannières déployées, le chant national aux lèvres. Et je me suis réjoui de penser que ce coin du grand parc allait devenir un peu comme le Long-Sault, un coin de terre d'où jaillira une contagion d'héroïsme, un point où battra plus fort le cœur de la patrie.

Mais je vous dis là peut-être des choses un peu graves pour votre âge. Pourtant, mon petit Marc, ma petite Gilberte, et ma petite Jacqueline, d'avoir relu, l'automne dernier cette noble histoire, devant le granit du monument, vous étiez, je m'en souviens tout transfigurés. Pendant que nous revenions par les allées du parc, vous causiez plus gravement, avec des mots que vous n'aviez pas encore trouvés. Croyez-en votre marraine : ni vos yeux n'ont vu, ni vos cœurs n'ont senti de

choses vaines, ce jour-là. Voyez, messieurs les artistes qui font les belles statues, les sublimes églises : avant de créer de leurs mains, la grande œuvre d'art, ne faut-il pas que l'image s'en imprime d'abord dans leur esprit ? Ne faut-il pas qu'ils aient devant les yeux le modèle comme vous l'avez dans vos cahiers d'écriture ? Ainsi pour les enfants qui voudront faire ce beau chef-d'œuvre qu'est une grande vie chrétienne et française. Il faut que peu à peu se forment dans leur âme, l'idée qui en est le modèle, les sentiments qui y sont propres, toutes choses que les philosophes appellent l'idéal... Mais quand vous serez plus grands, vous comprendrez mieux.

Pour ce soir, il est tard ; allez bercer de beaux rêves dans vos lits blancs qui vous attendent. Cette fois, j'ai bien fini ma longue histoire.

Joyberte SOULANGES.

NOS PUBLICATIONS

Viennent de paraître : *Préparons les cadres*, de M. Antonio Perrault, *Études*, de Mlle Marguerite Taschereau — En préparation : *Vers l'émancipation* de l'abbé Lionel Groulx, (suite de *Lendemain de conquêtes*), *Nos Historiens*, d'Henri d'Arles, études de critique littéraire, *Dialogues historiques*, de Marie-Claire Daveluy, *L'Épopée du Long-Sault racontée à la jeunesse*, de Joyberte Soulanges. Tous ces derniers volumes paraîtront d'ici deux à trois mois.

N. B. — Nous avons également en librairie *Pour qu'on aime la géographie* de M. Émile Miller. Qu'on vienne également visiter notre rayon des livres de France. — (Voir le dos de la couverture pour les prix).

PRÉPARONS LE RECENSEMENT

Dans Québec, soyons les plus forts possible. — Hors de Québec, ne laissons rien tourner contre nous de ce qui est à nous.

Notre mot d'ordre pour 1921 est de veiller au recensement décennal qui se fera en juin. Les chiffres qui sortiront des rapports additionnés fixeront pour dix ans notre influence dans la vie politique et religieuse du Canada. Dans un pays où le nombre joue le grand rôle et détermine la suprématie d'un groupe sur les autres, le recensement est plus qu'un communiqué de bataille ou qu'un bulletin de santé : c'est le combat lui-même, c'est le degré de vie d'un peuple. La lorgnette du recenseur trahit-elle un recul de nos positions ? la tranchée sera dix ans aux mains de l'adversaire. Le thermomètre indique-t-il l'anémie ou la fièvre ? Aux yeux de ses amis ou ennemis, notre race devra languir ou brûler toute une décade, quels que soient ses énergies et ses progrès non enregistrés. Nous pratiquons une admirable Revanche des Berceaux, qu'une folle émigration réduit de moitié dans Québec, et qui au dehors, peut facilement se tourner contre nous, grâce à d'habiles soustractions basées sur des simplifications ou sur des complications de questionnaire.

Inutile de dogmatiser à fond sur la suprême importance du recensement. Sans doute, nous devons être comme les métaux, qui ne s'estiment ni à la masse, ni au poids, mais au titre ; et faisons nôtre le souhait du moralisant docteur Lebon : « J'aimerais mieux avoir fait partie d'un petit peuple comme celui de la Grèce, dont la pensée illumine encore le

monde, que des légions asiatiques de Xerxès. Le rêve de l'homme doit être d'appartenir à une élite et non à un troupeau. Luttons pour établir chez nous la politique de qualité... » Ne dédaignons pas trop la quantité, car là où règne Sa Majesté le Nombre, l'arithmétique peut tout sauver ou tout perdre. Le moindre chiffre, la statistique la plus sèche est plus éloquente qu'une belle thèse, et le plus majestueux échafaudage de raisons à base d'*a priori* croule devant un bref : *les chiffres sont là !* Or, en fait de chiffres, l'addition officielle est le chiffre des chiffres, le seul qui vaille. Fût-il incomplet ou truqué, il tire sa vertu de la splendeur de ses origines, et, tel l'impie que Racine a vu adoré sur la terre, il porte, sinon dans les cieux, du moins à Ottawa, à Londres et à Rome, son front audacieux, et foule aux pieds ses ennemis vaincus : les pauvres listes assermentées des dignes prêtres qui connaissent le dernier de leurs paroissiens et qui savent la valeur du serment.

Il faut donc que l'inventaire de juin 1921 nous évalue ce que nous sommes, et que nous soyons les plus forts possible. Dans Québec, notre tâche de préparation est simple, mais c'est en dehors, à l'est, à l'ouest là où des recenseurs étrangers sont enclins à nous diminuer, qu'il faudra ouvrir l'œil tout grand.

Les erreurs de statisticiens ne se comptent plus : sans parler de l'étonnant philosophe qui enregistrait comme libres-penseurs les bébés qui ne savaient pas encore leurs prières, voici trois cas de chez nous, triés en trois domaines divers. MM. Desrosiers et Fournet¹ signalent « l'écart qui existe entre le dénombrement officiel et le nombre réel probable des Canadiens de la Nouvelle-Angleterre. Cet

¹ *La Race française en Amérique*, 2e éd. p. 222.

écart est de 42.3 pour cent. La population réelle des six états canadiens-français n'est pas de 508,362 âmes, mais de 723,532, puisque le recensement officiel se borne à mentionner les émigrés nés au Canada et leurs descendants immédiats, c'est-à-dire les deux dernières générations. Or, on sait que l'émigration canadienne dans certains états du centre et dans les états limitrophes de la province de Québec date pour une bonne part du XVIIIe siècle. Aussi, dans beaucoup de centres canadiens, deux ou trois générations ont pratiquement été négligées. »

En maintes localités du Canada, en 1911, on a compté les Ruthènes avec les Russes ou les Autrichiens,¹ et « l'on a confondu les Grecs schismatiques avec les Uniates, au grand détriment du catholicisme. D'après Mgr Budka, il faudrait majorer de près de 100,000 le chiffre des Ruthènes catholiques. » Sur un total de moins de 150,000 âmes, l'écart en vaut la peine.

Dans *Le Catholicisme en Ontario*, M. Foisy note que le recensement de 1891 fut « fait avec une injustice criante contre les Canadiens français dans toutes les provinces dites anglaises ». En effet, comment le diocèse de Kingston pouvait-il avoir 10,221 Canadiens français en 1881, 11,023 en 1901 et seulement 4,608 en 1891? Peterborough et Toronto font la même chute; mais Hamilton bat les records : 1881 lui donne 4,150 Canadiens français; 1901, 3,810, et entre les deux, 1891 n'arrive qu'avec 663 ! L'injustice est tellement criante que le recenseur en chef l'avoue tout bonnement:² « On a prétendu, avec beaucoup d'apparence de raison, que la colonne intitulée « Canadiens français » n'établit pas le nombre de personne d'origine française

¹ *L'Église catholique au Canada*, T. R. P. Alexis, 1914.

² Recensement du Canada 1890-91. Vol. I, Introduction, p. XIX.

en Canada. Chez les Acadiens et les Métis, « la question avait été mal comprise », et dans l'Ontario, « pour diverses causes... » « Il est fait mention de ce fait afin que ceux qui se serviront des résultats publiés ne soient pas mis sous une fausse impression en supposant que le nombre a été donné avec précision, vu que les augmentations ou diminutions réelles sont telles que semblerait le démontrer un rapprochement avec le recensement précédent. Les réponses telles que-données aux énumérateurs ont été compilées et soumises au public. »

Voilà les erreurs que nous devons empêcher dans les provinces où les recenseurs ne sont pas des nôtres : il faut que les questions soient bien comprises et que nulle part, « pour diverses causes », nos gens ne soient portés à se faire inscrire anglais. J'imagine qu'en beaucoup d'endroits écartés, où des énumérateurs plus ou moins fanatiques ont des convictions arrêtées sur l'unité de roi, d'empire et de langue et contre les *dirty French*, il faut à nos pauvres compatriotes un fier courage pour s'avouer d'une race dont ils apprennent tant de mal et si peu de bien. Tous n'ont pas reçu la leçon de Mgr Langevin au petit manitobain qui baissait la tête pour se dire canadien-français, comme s'il avait peur d'être battu.

— « Non, pas comme cela ! Droit, la main au front, dis maintenant : « Canadien français ! Mon enfant, quand on appartient à la première race du monde, on doit en être fier ! »

C'est une campagne d'éducation de ce genre qu'il faudrait lancer à travers le pays, à la veille du dénombrement. Toutefois les devoirs ne sont pas les mêmes partout : voyons donc ce que nous devons faire ici, puis ce que nous devons aider à faire hors de la province-mère.

Québec doit enregistrer le plus haut total possible de population pour que ses 65 députés aient plus d'influence dans une Chambre moins nombreuse, et la plus grande somme de progrès, pour qu'on ne l'appelle plus « la honte de la Confédération. »

Chacun sait que nous réglons ici le chiffre de la représentation fédérale. Depuis 1911, nos 65 députés représentent 2,003,232 âmes, donc chacun 30,820 : ce qui donne 167 représentants pour le reste des 7,206,643 âmes du Canada. Nous perdons du terrain : après le recensement de 1891, nous élisions nos 65 vs 127 ; après 1901, 65 vs 149, et après 1911, 65 vs 167. Que donnera 1921 ? Notre population s'accroît ; s'accroît-elle autant qu'ailleurs ? plus qu'ailleurs ? Nous nous comparons avec Ontario : mais l'Ouest, lui ?

Supposons que le Canada contienne 9,000,000 d'âmes. Dans Québec, au 1er janvier 1920, les statistiques municipales indiquaient 2,486,500 âmes ; si nous arrivons à 2,600,000, nous élisons un député pour 40,000 ; la Chambre compte 225 membres et nos 65 sont un peu moins noyés. Serons-nous si forts, et le vote du Canada, si faible ?

Une immense propagande se fait en Europe et aux États-Unis pour recruter des dizaines et des centaines de mille immigrants pour l'Ouest et bientôt pour le Nord-Ontario. Les transatlantiques ne suffisent pas à convoyer d'énormes troupeaux humains qu'on enfourne ailleurs que chez nous, et qui chiffreront contre nous : Juifs *victimes* des Polonais, chômeurs d'Angleterre, mécontents, déserteurs, aventuriers, rebuts de tous les faubourgs et de tous les quais viennent balancer l'influence du Québec.

Gardons-nous, certes, de jalouser les progrès des provinces-sœurs et de baser notre force sur la faiblesse des voisins. Nous ne nous soucions même pas d'accueillir un cosmopolitisme peu recommandable. Mais ce que nous

devons faire, faire à tout prix et tout de suite, c'est de garder nos gens chez nous et de rapatrier nos milliers de compatriotes des États-Unis, qui tendent les yeux vers nous pour que nous leur tendions les bras. Nous payons héroïquement et stupidement la traversée des mers et de nos terres pour des milliers d'Européens qui ne savent rien faire et dont nous ne savons bientôt que faire, et nous refusons le même secours à nos frères, nés dans notre maison, qui nous le demandent publiquement, officiellement par la voix des journaux et des missionnaires-colonisateurs? Nous ne tentons seulement pas en leur faveur, à même un \$950,000 de surplus provincial, le plus rudimentaire Crédit du Colon ou du Rapatrié, quand ils nous demandent, comme à la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, les deux cents ou cinq cents piastres des premiers frais de réinstallation au foyer de la race.

Que parlé-je de rapatriement, quand nos aveugles et nos illuminés s'exilent encore comme jamais et vont se jeter dans la misère même d'où les autres voudraient sortir, sans que nous leur criions l'alarme par la voix de toutes nos chaires, tribunes et gazettes? « Quand Dieu veut perdre une fourmi, il lui donne des ailes », dit un proverbe arabe. Il n'est pas exagéré de dire qu'un tiers de surplus de notre race depuis un siècle est déjà perdu pour nous, dans un éparpillement ruineux. Mais il ne suffit pas de le déplorer, en levant les mains au ciel dans la pose hiératique du pieux Enée. Il faut que notre gouvernement voie au plus vite à bloquer notre coulage, à diriger vers le nord ces recrues de désertion des diocèses du Sud, à rapatrier le plus possible, sur nos terres à ouvrir ou à rouvrir, ceux qui peuvent cultiver, puis à fournir aux manœuvres, de l'ouvrage dans les routes, les ponts, les chemins de fer du Témiscamingue et du Lac Saint-Jean, et dans d'autres travaux publics. Dès les mois d'avril ou de mai, ces entreprises devraient être plus nom-

breuses et plus payantes que jamais, afin que nos gens d'ici ne s'exilent pas, et que ceux de là-bas reviennent profiter ici du copieux embauchage offert dans des bureaux de placement ouverts à leur intention, sans compter les bénéfices du change et du moindre coût de la vie, qui leur vaudraient ici pour \$1,000 ce qui leur coûterait \$1,500 dans la Nouvelle-Angleterre.

Veillons au nombre, veillons aussi à tout ce qui dénote progrès, qualité, civilisation, etc. Notre Québec, trop longtemps accusé d'être à la queue de la Confédération, vient de passer à la tête et se voit aujourd'hui décerner des brevets de bonne conduite, d'équilibre et d'ordre. Il faut maintenant que les chiffres crient partout que nous possédons un aussi haut degré de civilisation intellectuelle et matérielle que de civilisation morale. Nos statistiques provinciales relèvent une admirable prospérité de notre agriculture; que ces beaux résultats s'étalent cette année en regard de ceux des autres provinces. N'exagérons pas, certes, mais ne diminuons pas, non plus, par une crainte puérile des taxes, le chiffre de nos troupeaux, des rendements, des valeurs, des étendues en culture, etc : les recenseurs ne sont pas des évaluateurs ! Autre point à surveiller : certaine modestie native, exagérée, pusillanime, porte beaucoup de nos gens, des ruraux surtout, à dire qu'ils ne savent ni lire ni écrire, alors qu'ils ont fait deux ou trois ans d'école, et qu'ils écrivent fort lisiblement. Même à Montréal, tel curé de paroisse ouvrière a pu constater ce travers de nos gens, en leur refusant absolument de marquer une croix sur les registres civils : à tout coup, il arrache au parrain ou au père une signature, qui parfois chavire et valse terriblement, mais qui se tient debout et qui sauve son illettré.

A propos de cette table du « degré d'instruction » (*Literacy*), il semble y avoir là une injustice pour nous : on

compte les *illettrés* de 5 ans et plus. Or, bien des commissions scolaires, faute d'écoles suffisantes, ne veulent pas voir en classe les marmots de 5 et même de 6 ans. Et comme nous avons proportionnellement plus que les autres provinces, de ces âges-là, notre contingent d'illettrés grossit contre toute justice.

Gardons-nous encore des réponses trop simplifiées; certains bonshommes qui demeurent loin de l'église, qui manquent la messe du dimanche, ou qui sont en froid avec leur curé, vous répondent sans sourciller qu'ils ne font pas de religion, et sont enregistrés avec les agnostiques ou les non-baptisés, si le recenseur est un peu naïf ou malavisé. Encore, dans les familles où les grands garçons travaillent dans les bois, font le flottage des arbres ou cherchent des mines là où nul énumérateur ne peut les atteindre, on doit les faire inscrire dans la vieille paroisse; autrement ils ont quatre-vingt-quinze chances sur cent de ne pas exister officiellement.

* * *

C'est en dehors du Québec que la besogne se complique pour nous, du fait des *recenseurs* qui ne peuvent ou ne veulent pas comprendre le cas des nôtres, et souvent aussi du fait des *recensés*, trop peu français, noyés dans la majorité, qui se laisseront classer Anglais, Irlandais ou Américains, sans soupçonner que leur assentiment équivaut à un manque à l'appel, à une désertion en pleine bataille. Nous avons vu des exemples de statistiques menteuses; pour comprendre quelles inévitables pertes nous subirons, rappelons-nous que dans tous les états de l'oncle Sam, dans tous les districts du Canada, de Vancouver, au Cap-Breton, et dans presque tous les sous-districts de tous ces districts, vivaient en 1911 des Canadiens français, isolés,

errants, poussière désagrégée du bloc et jetée par pincées de 3, 9, 20, 36 dans des localités anglaises. Sait-on bien qu'en 1871, nous avons déjà dans l'Ontario 75,383 compatriotes, et que, si l'on retranche Essex, Toronto et le Nord, où la cohésion et l'immigration québécoise ont fortifié les groupes, nous arrivons à une diminution pénible en beaucoup d'endroits, et au statu quo pour l'ensemble de soixante-treize comtés, où les 31,834 de 1871 ne sont passés qu'à 38,698, en dépit du merveilleux doublement de nos familles et des recrues nouvelles entrées dans la fournaise. Là, comme aux États-Unis, nous expions l'imprévoyance des chefs de notre race qui n'ont pas guidé le déversement de nos surplus, de manière à garder pour nous cette conscription de notre jeunesse que dévoreraient les moulins de l'étranger. Et nous avons encore des gens qui ne se soucient pas de nos désertions et de nos coulages, de l'asphyxie nationale et du sautelage possible d'un million de nos compatriotes. . .

. . . « J'étais un peu comme vous, quand je vivais dans la province de Québec, leur écrivait hier Mgr Latulipe.¹ Depuis que je l'ai quittée, j'ai vu tant de choses que j'ai réfléchi. J'ai vu des parents, et ils venaient de la province de Québec, qui parlaient un mauvais anglais et dont les enfants (la première génération !) ne comprenaient pas le français; j'ai vu des hommes et des femmes affecter de parler anglais parce qu'ils avaient honte de paraître Français; j'ai vu des mères pleurer parce que leurs fils et leurs filles avaient commencé à se faire Anglais et avaient fini par se faire protestants. »

A l'extrémité sud des États-Unis, c'est Mgr Jeanmard, de Lafayette (Louisiane) qui déplore les ravages des loups et des renégats qui ont « arraché du sein de l'Église les âmes

¹ *Action française*, novembre 1920.

bonnes et simples de nos campagnes. Cela fait mal au cœur d'entendre parler de la défection de descendants de certaines familles dont les noms sont presque synonymes de catholiques, et dont quelques-unes viennent en ligne directe des Acadiens, ces généreux confesseurs de la Foi, qui préfèrent se condamner à l'exil et à toutes ses misères plutôt que de trahir la religion de leurs pères. »¹

Quelles pertes ne subissons-nous pas de dix ans en dix ans, des extrémités de Terre-Neuve à San-Francisco, de l'Alaska en Floride ! C'est plus de cinq millions que nous devrions être : nous ne serons pas quatre millions. Que de morts sur notre route ! Il faut que du moins au Canada nous puissions compter pour nous, tous ceux qui tiennent encore à notre race : il faut empêcher des scribes fanatiques de les dénationaliser d'un trait de plume. Nos députés s'occuperont d'obtenir des formules d'enquête débarrassées de questions ambiguës, et assez claires, non-seulement pour qu'on comprenne, mais pour que le plus ignorant ne puisse pas ne pas comprendre. Et comme tout dépend de l'usage que peut en faire un gratte-papier malintentionné, il faut obtenir aussi que dans les centres mixtes, les énumérateurs chargés d'aller de maison en maison soient bilingues et susceptibles d'impartialité.

Et maintenant, chez les recensés eux-mêmes, chez tous nos clairsemés qui trouvent profit à se dire très anglais et absolu déboire à s'avouer français, chez tous ces affairés, disjoints de leur famille, dont ils ont perdu jusqu'au nom défiguré, traduit, trahi, chez des milliers ou des centaines de milliers de nos frères, tièdes patriotes, assimilés plus qu'à demi, d'une insouciance nationale de tout repos, et prêts à se déclarer chair ou poisson selon le coup de baguette ou

¹ Première lettre pastorale, *Messenger Canadien*, janvier 1921.

le coup de pouce du compilateur, c'est toute une éducation ou une rééducation du patriotisme que devrait être la préparation au recensement. Œuvre immense, œuvre impossible, si l'impossible avait chez nous droit de cité, œuvre salubre aussi que de lancer le mot d'ordre à tous nos émiétés, que de rattacher au bloc solide la multitude de nos errants et de nos égarés. Ce devrait être l'œuvre de tous et de chacun, la tâche des individus et de nos sociétés, de ceux qui écrivent, de ceux qui voyagent et de ceux qui parlent. Il faut que nos familles d'ici repèrent et raccrochent leurs membres dispersés, fussent-ils de simples cousinsages; que les journaux qui vont partout rattrapent les derniers nomades et leur persuadent de secouer ceux des nôtres qu'ils peuvent connaître, de les découvrir sous leur camouflage anglais. Dans les villes surtout, des dizaines et des dizaines de compatriotes se coudoient et s'ignorent qui regrettent de n'avoir personne avec qui parler français. On se rappelle quel succès eurent naguère les parties de cartes organisées par un jeune Canadien français dans une petite ville ontarienne. Avec un bon optimisme de nouvel arrivé, il s'était mis dans la tête de réunir nos gens. Un copain pessimiste, ou simplement attiédi comme tout le monde, lui en annonçait une douzaine : ils arrivèrent quarante, il fallut acheter d'autres jeux de cartes. Grand enthousiasme et nouvelle partie, qui compte plus de cent joueurs; la troisième dépasse les deux cents, « tous du grand monde, sans compter les petits qui dorment et les femmes qui gardent ». Des gens qui se voyaient depuis des années font là connaissance en français; on remonte aux origines dans les paroisses du Québec, on chante des airs canadiens parfois avec un accent anglais qui ajoute à l'émotion, une requête circule pour demander du français à l'église et à l'école, et maints jeunes gens qui, la veille,

côtoyaient le gouffre du mariage mixte, ouvrent les yeux quand ils aperçoivent et chantent « la Canadienne et ses jolis yeux doux ! » Trois mois plus tôt, le recensement n'aurait-il pas enregistré comme anglais la moitié de ces ressuscités ?

Tels sont les miracles de reviviscence qui devraient s'opérer dans nos groupements les plus menacés et les plus accessibles du Canada. Qu'une poignée de missionnaires de l'évangile national, envoyés par nos sociétés — et pourquoi pas par *notre* gouvernement de Québec ? — se partagent les sections à parcourir, et sonnent partout la plus vigoureuse diane patriotique de notre histoire. C'est dans nos centres plus rapprochés, plus peuplés aussi, c'est dans ces groupes anémiés, aplatis mais capables de rebondissement, qu'on pourrait et devrait lancer une propagande, renforcée de certains intérêts matériels de commerce, d'agronomie, d'assurances, d'abonnements aux journaux, de recrutement aux associations d'éducation, que sais-je ? selon les milieux et le degré de vie réelle ou possible.¹ Trouvons d'autres remèdes encore ; mais trouvons quelque chose ! L'essentiel est de sauver nos épaves, de secourir nos groupes agonisants, de ne pas laisser mourir la mèche qui fume encore. Tâchons sinon de rapatrier, au moins de rattacher à une paroisse, à une école, à un centre français, les unités qui se perdent sans retour. Nous ne sommes pas assez nombreux pour sacrifier, d'un geste lâche, le million de compatriotes mal organisés que le recensement ne compterait comme français ou qu'il inscrirait tels pour la dernière fois, car dans dix ans, l'assimilation serait consommée.

¹ C'est l'expérience que vient de tenter avec succès le docteur Gauvreau, à Hawkesbury, (voir *Revue nationale*, février 1921).

Il y va de la vie de notre race : si les membres éloignés se refroidissent, il faut que le cœur lance un jet de sang plus vigoureux. Ne nous décourageons pas devant l'immensité de la tâche, ni devant l'apparente inutilité. Même là où la mort nationale semble avoir le plus fauché, même si la carte d'Amérique-nord nous apparaît comme la campagne de la vision d'Ezéchiel, « remplie d'ossements », qui sait si Dieu ne renouvellera pas en notre faveur le miracle d'Ezéchiel — et de Jeanne d'Arc, — pourvu que nous ayons une foi patriotique à transporter les montagnes ?

« Penses-tu que ces os puissent revivre?... dit le Seigneur. Prophétise sur ces os :... je vais introduire un esprit en vous, et vous vivrez. Je mettrai sur vous des nerfs... et vous vivrez... ».

« Et tandis que je prophétisais, il se fit un bruit, puis un mouvement, et les os s'approchèrent les uns des autres, chacun dans sa jointure. Je regardai et voici que des nerfs et des chairs se formèrent sur eux, et de la peau s'étendit par-dessus; mais il n'y avait pas d'esprit en eux. Et il me dit : « Prophétise à l'esprit... : Viens des quatre vents, esprit, et souffle sur ces morts, afin qu'ils revivent. » Je prophétisai donc, et l'esprit entra en eux, et ils devinrent vivants, et ils se tinrent sur leurs pieds; c'était une armée extrêmement nombreuse. »¹

Quel prophète de la patrie ressuscitera les os dispersés de nos enfants d'Israël, ou du moins les empêchera de mourir tout à fait? Quelle société nationale convoquera les sociétés-sœurs à une organisation générale du groupement et de la reviviscence française? Même sans mot d'ordre général, que tous s'y emploient, que l'esprit souffle « des quatre vents », que chacun dans sa sphère, dans ses voyages

¹ Ezéchiel, chap. XXXVII.

et dans sa correspondance, devienne par lui-même un organe de ralliement de nos forces : qu'il rapatrie dans le Québec pour accroître les forces du cœur de la patrie; qu'il raccole à un bloc solide les poussières françaises perdues, piétinées, enlisées dans les districts et sous-districts anglais du Canada et aux États-Unis. Nous sommes trop pauvres pour sacrifier une minime parcelle de notre patrimoine. Quand on se bat un contre vingt, la moindre défection se change en crime. Aujourd'hui comme au temps de Durham, ce qui réjouit le plus nos ennemis, avec notre rage d'apprendre l'anglais, c'est de pouvoir se dire : « L'absorption de leur race est déjà commencée. . . »² Eh bien, non, et nous organiserons le nombre, comme nous organisons la qualité, et, même devant la statistique, nous n'abdiquerons jamais.

Joseph BRUCHARD.

² Garneau, III, p. 371.

NOS AMIS DE FRANCE

On peut s'abonner à nos bureaux au prix d'une piastre par année aux *Amitiés catholiques françaises*, bulletin mensuel, directeur : Mgr Alfred Baudrillart. Nous rappelons également que l'on trouvera sur les rayons de notre librairie, tous les livres du *Comité catholique des Amitiés françaises à l'étranger*.

SAUVONS NOS "ROCHES QUI PARLENT"

En 1918, à la suite d'un pèlerinage historique qui me remua profondément, je voulus savoir ce qui nous restait de vieilles églises et de vieilles chapelles du régime français. Je m'étais pris à aimer ces petites maisons de la prière, toutes simples, non parfois sans élégance, jamais grotesques, que dominent la fleur de lis et le coq gaulois et dont les murs épais ont entendu les éclats de rire et les cris de détresse des générations d'aïeux qui, tout autour, dorment.

Je compilai donc. Et plus s'accumulaient les données, plus aussi montait l'indignation, à la vue des actes de vandalisme dont avaient été victimes « ces pierres qui parlent ». Sur environ cent seize églises et chapelles que nous avions en 1763, dix-huit seulement nous restaient, dont quelques-unes à jamais défigurées et enlaidies. Un certain nombre d'entre elles, sans doute, avaient été incendiées, d'autres, construites trop près de la grève mouvante, avaient croulé dans le fleuve; la plupart, — j'en comptai quarante-huit, — avaient été démolies, ou simplement abandonnées comme dans les familles sans-cœur, l'on relègue dans la petite chambre du fond, la grand'mère souffreteuse et encombrante.

Si, du religieux, je passais au profane, la même constatation s'imposait.

Je crus devoir pousser un cri d'alarme auquel la Société Historique de Montréal et la Revue Nationale voulurent bien faire écho : « Tous ces souvenirs de notre passé, disais-je, disparaissent d'alarmante façon ». Prenons garde; il est à craindre que nous ne nous y intéressions

suffisamment que le jour où tous auront disparu. « Formons, chez nous, une forte opinion publique en faveur de la conservation de nos monuments historiques ». « Dès que cette opinion se sera dessinée, restons convaincus que les pouvoirs publics nous apporteront, eux aussi, leur précieux concours ».

Or, à cette époque, cette opinion publique était déjà formée à l'étranger et nous étions en retard. Aux États-Unis, en Angleterre, en France, en Espagne, en Norvège, au Japon, soit par des législations spéciales, soit par l'action énergique de nombreuses sociétés historiques soutenues par la générosité de millionnaires prévoyants, l'on avait déjà pourvu, en partie du moins, à la préservation des monuments et des scènes naturelles jugés d'intérêt public.

On y avait compris que l'amour de l'histoire et du sol ont une valeur nationale; que, pour se manifester, s'enseigner surtout, cet amour a besoin de signes sensibles qui symbolisent les vertus des anciens et les beautés de la patrie. C'est ce sentiment qui poussa les législateurs américains à réserver ou acquérir pour la nation, ces immenses parcs où l'on pût librement admirer toute la grandeur et tout le pittoresque du sol natal.

Et nous, Canadiens français, qui, enveloppés par cent millions de population étrangère, nous entêtons pourtant à vivre; qui, toujours sur la brèche, défendons pied à pied notre langue, nos lois, nos coutumes, notre vie nationale enfin, allons-nous, étant faibles, moins comprendre que les forts, toute la profondeur de cette pensée? Et pour ne parler que de nos monuments, si nous voulons enraciner nos enfants à notre héritage ancestral, allons-nous moins bien comprendre tout le besoin que nous avons de ces vieilles églises, de ces petits presbytères, de ces vieux forts démantelés et qui croulent, de ces champs de bataille glorieux, de

ces manoirs dont parfois on a fait des entrepôts, de ces vieux greffes de notaires, source inépuisable, mais unique de notre histoire ?

Non, et voilà ce qu'enfin, nous comprenons mieux. Plusieurs indices en témoignent. « La Ligue des Droits du français » se fonde et tout de suite, l'*Action française* pénètre dans un grand nombre de foyers, ses conférences à Saint-Sulpice font salles combles. La Société Historique de Montréal, sous la haute direction de Monsieur Victor Morin, organise les retentissantes soirées de folklore que l'on sait ; à Québec, à Montréal, aux Trois-Rivières, partout, on désire les entendre et l'accueil est enthousiaste ; à Québec, le Gouvernement fort à propos, fonde le département des archives nationales ; les pèlerinages historiques s'organisent ; nos héros ont leur statue. Par ailleurs, ce réveil est soutenu et accentué par quelques-uns de nos grands quotidiens montréalais. A *La Presse*, Monsieur Montet organise une campagne suivie et intelligente en faveur de nos souvenirs historiques. Par des illustrations expliquées, des petits voyages à travers le vieux Québec et l'ancienne Ville-Marie, par la reproduction photographiée de précieux manuscrits et des articles éditoriaux l'on s'efforce de développer notre culte naissant pour les choses de notre histoire. A Tadoussac, l'an dernier, l'on s'indigne à la seule fausse rumeur, venue d'Ottawa, que l'on était à démolir la petite relique de bois. Bref, nous apprécions davantage la valeur historique de nos vieux monuments.

Il est temps. Que quelques-uns d'entre eux soient présentement en sûreté, voilà ce qu'il nous fait plaisir de constater. Seulement, le seront-ils demain ? Et, par contre, combien d'autres qui restent en danger.

Je sais telle paroisse dont les archives, remontant aux premiers temps de la colonie, sont empilées dans une ar-

moire en bois, dans le bureau du presbytère, exposées à la poussière, aux rats et à l'incendie.

Je sais telle paroisse, et elle ne serait pas la seule de son espèce, — dont les vases sacrés, tout d'argent massif battu à la main et du régime français, ont été, il y a quelques années, rafflés par un Américain, contre échange pour d'autres vases recouverts, c'est entendu, de force enjolivures et de petits anges attendrissants — mais plaqués... Dans cette petite église, d'ailleurs défigurée par une atroce sacristie, il ne reste plus qu'une magnifique lampe de sanctuaire, également en argent massif et que mon Américain, je présume, n'a pu emporter, tant elle est grosse.

Nous savons d'ailleurs avec quelle dextérité, les Américains, qui s'y connaissent dans la matière, ont su nous enlever tant de nos vieux rouets, de nos vieilles horloges et de nos vieux manuscrits.

Je sais tel district judiciaire dont les greffes de notaires, parmi les plus anciens chez nous, sont dans le grenier du palais de justice, exposés à l'incendie. Leur perte serait irréparable.

Les vieilles fortifications françaises du Fort de Saint-Jean sont presque méconnaissables. Le Fort de l'Ile-aux-Noix croule. Peu s'en est fallu que celui de Chambly, si bien restauré pourtant, ne fût abandonné. Et il n'est pas jusqu'à notre si précieux château de Ramesay, peut-être la plus belle relique historique profane en Amérique, dont on ait dernièrement suggéré derechef la démolition.

Par ces jours de vie matérialisée, il ne faudrait pourtant pas oublier qu'une génération n'a pas le droit de ne vivre que pour elle-même, qu'elle ne constitue qu'un anneau dans une longue chaîne et doit à la nation de fortifier la chaîne en fortifiant l'anneau.

Que conclure sinon que, fortes du sentiment populaire, nos autorités religieuses et civiles ont, aujourd'hui plus que jamais, la mission sacrée de pourvoir de concert à la préservation de nos monuments et objets jugés d'intérêt national? Le moment n'est-il pas venu pour elles d'élaborer une législation spéciale qui sauvegardera pour nos fils tous ces « points de spiritualité » canadienne? Je le crois.

Il ne m'appartient pas d'entrer ici dans les détails d'une telle législation. Qu'il me soit seulement permis de rappeler de nouveau tout le parti que l'on pourrait tirer de notre loi des fabriques, et d'exprimer l'espoir que le Gouvernement et nos Ordinaires, dont nous reconnaissons la sagesse et le patriotisme, sauront sauver nos reliques historiques. Même parfois profanées, saccagées, en ruine, elles restent encore notre plus beau livre d'histoire nationale.

Gustave BAUDOUIN.

Nouvelle adresse de l'Action Française

Nos lecteurs sont priés de prendre note que le 1er AVRIL PROCHAIN, nos bureaux seront transportés au no 369 de la rue Saint-Denis. L'*Action française* s'établit là définitivement, grâce, en particulier, à la générosité de l'un de ses amis. Toute correspondance pour la revue ou pour le service de librairie devra donc être adressée à nos nouveaux bureaux, dès le 1er AVRIL PROCHAIN. Tous les chèques devront être faits désormais au nom de l'*Action française*, non pas au nom de l'un ou l'autre des directeurs. Ceci pour épargner des ennuis à nos bureaux.

AU SEUIL DE L'HISTOIRE

L'ANNIVERSAIRE DE PHILIPPE LANDRY

Pour un plat de lentilles, Ésaü vendit son droit d'aïnesse.

Aujourd'hui, Ésaü serait plus avisé : il troquerait, non certes pour un dîner plantureux arrosé de liqueurs fines, auréolé des volutes capricieuses d'un cigare au pelage fauve, mais contre de beaux écus sonnants et trébuchants, il troquerait les droits et privilèges des autres ! Vendre le bien d'autrui et le vendre cher ! tel ne fut pas l'idéal de Philippe Landry dont le désintéressement personnel, au-dessus de tout soupçon, lui permit de comprendre que la vraie force d'une race qui se cabre et veut survivre, réside dans l'énergie des lutteurs par devoir et pour l'honneur.

Il est mort depuis un an. Il est permis d'espérer que sa mémoire toujours vivante ne cessera de grandir. Quelles pages Landry a-t-il écrites dans nos annales ? quels exploits a-t-il accomplis ? Il est au seuil de l'histoire. Quoi qu'il en soit du verdict qui sera rendu, il semble que la postérité en évoquant le souvenir de son courage y puisera une énergie nouvelle.

Qu'elle le veuille ou non, la race canadienne a pour destin de se battre et de lutter ; et ce sera toujours pour elle un réconfort de se rappeler quels éloges saluèrent au jour de sa mort, le champion qui lutta jusqu'au bout.

Au milieu de la vie intense que nous menons, nous voyons défilér au pas de course les événements les plus divers, comme si nous contemplions des vues animées, sans nous arrêter pour réfléchir ou nous recueillir, sans faire la synthèse des faits quotidiens, sans en dégager les conclusions.

A la mort de Philippe Landry qu'ont pensé les guides de la nation ? quels éloges la presse a-t-elle formulés ? comment les persécutés ont-ils manifesté leur reconnaissance ? C'est ce que nous allons tenter de résumer.

Il y a tout d'abord ceci de remarquable qu'aux funérailles de Philippe Landry le gouvernement d'Ottawa ne parut pas très anxieux de se mettre en évidence. Tout de même, il s'y fit représenter. Seulement quelqu'un qui aurait dû parler, garda le silence : pas un mot de sympathie. Ce fut le premier hommage : celui de l'ingratitude. Le ministre de la guerre — on peut l'appeler ainsi maintenant — n'avait pas commandé une garde d'honneur militaire à ce fervent de la Milice. Landry avait pris le fusil au temps des Féliens ; il servit ensuite jusqu'à la limite d'âge, ayant passé par tous les grades jusqu'à celui de commandant, d'abord du 61^e régiment, puis de la 10^e brigade. Il fut même nommé aide-de-camp des gouverneurs Stanley de Preston et d'Aberdeen : il reçut des médailles militaires. Il est vrai que Landry s'opposa à la conscription, qu'il en critiqua l'exécution. La place autour de son cercueil, veuve de soldats, restait libre : le peuple la prit et Landry n'y perdit rien. *Cedant arma !*

Au Sénat, il fallut bien, bon gré mal gré, que ses pairs fissent mention de sa mort : ce fut laconique.

Heureusement, il devait y avoir mieux. On vit un cortège imposant, cortège spontané, composé de ses amis de toujours, ceux de la veille et ceux du lendemain. L'an-

tique basilique de Québec où se sont déroulées tant de cérémonies funèbres ou triomphales s'ouvrit toute grande pour accueillir cet enfant du sol. Un prince de l'Église, le Cardinal Bégin, plein de sympathie pour l'intrépide lutteur des dernières années, s'offrit spontanément à rendre les derniers devoirs au champion des écoles ontariennes. Ce fut son Éminence qui chanta le service funèbre.

Voici que dans la majesté sombre des tentures de deuil, au milieu d'un respectueux silence, s'élève la voix grave d'un évêque qui ponctue avec lenteur l'une des plus triomphantes oraisons funèbres qui aient été prononcées au Canada. Mgr Latulippe parlait au nom des siens, au nom de ces enfants d'Ontario à qui l'on contestait des libertés de droit naturel. Quels échos éveillait le nom de Judas Macchabée! Comme les textes et les rapprochements formidables assésés en coups de massue, d'une main ferme et sûre, tombaient. La parole ce jour-là égala les « gestes » du défunt. Ce discours embarrassera longtemps ceux qui voudront travestir l'histoire. Il restera, monument plus solide que l'airain ou le granit.

Des profondeurs de l'Ouest, une autre voix s'éleva. Et c'était celle d'un opprimé, acceptant fièrement la persécution, s'unissant à la plainte de tout un peuple pour glorifier la valeur d'un preux d'autrefois. Mgr Béliveau envoyait un message qui demeurera un document historique. C'est une victime de la spoliation qui parle et quand les sophismes se seront évanouis, la voix de la victime réclamera encore ses droits méconnus. Sa mort, dit-il en parlant du sénateur Landry, « prive les minorités en dehors de Québec, « du plus loyal et du plus désintéressé défenseur... Il fut « l'ennemi constant de tous les compromis qu'on a prétendus « honorables en certains quartiers, mais que le regretté « défunt a toujours estimés « déshonorables », et de plus,

« néfastes aux minorités qui ont graduellement tout perdu
« par cette voie qui mène toujours à l'abîme, quand il s'agit
« de droits à sauvegarder ».

A quiconque serait tenté d'infirmier ce témoignage, il
serait toujours permis de demander : « Avez-vous souffert ?
« Au nom de qui parlez-vous ? » Lorsque disparut Mgr
Langevin, des consciences appesanties poussèrent un soupir
de soulagement et saluèrent bruyamment l'accession de
Mgr Béliveau au siège de Saint-Boniface. « Lui, au moins,
« disait-on, saura comprendre ». Jamais prophètes ne
prophétisèrent si bien.

Mgr Bruchési résumait à son tour en une phrase
lapidaire le sentiment général : « M. Landry était un grand
« citoyen, un grand patriote et un grand chrétien ». Bel
éloge et combien vrai.

Parmi tant d'autres témoignages, nous nous plaisons
à citer celui de l'éminent théologien de l'Université Laval,
le professeur que Rome admire, Mgr Louis Pâquet.

Il écrivait :

« Cette nouvelle que nous redoutions depuis quelque temps, reten-
« tira douloureusement dans tous les cœurs canadiens-français, notam-
« ment dans le cœur de la population franco-ontarienne dont M. Landry
« avait épousé la cause avec une si noble ardeur et qu'il n'a cessé de
« défendre dans ses droits les plus chers.

« L'histoire dira le rôle glorieux qu'il a joué dans nos diverses
« questions scolaires et en particulier dans cette question bilingue avec
« laquelle il s'était identifié et qui a attaché à son front l'auréole d'un
« grand patriote.

« Vous savez quelles étaient mes relations avec le regretté sénateur.
« je l'avais en très haute estime. J'appréciais son dévouement à nos
« causes les plus sacrées et j'admirais son amour intense et éclairé pour
« son pays. C'était un vrai Canadien.

« Il est mort en chrétien convaincu qu'il fut toujours, béni par le
« Pape, muni de tous les secours de l'Église. C'est le digne couronne-
« ment d'une belle et féconde carrière. »

Ajouterons-nous à ces paroles émues, celles que Mgr Pâquet confiait au « Canada Français », (janvier 1920) ? Ce serait superflu. Cependant, notons que le digne prélat a tenu à marquer « le côté patriotique et chrétien par lequel cette vie si pleine se distingue de tant d'autres existences mises tout entièrement au service d'un parti ou d'un clan »... Et il ajoute en terminant : « Son nom... On le citera comme une gloire, on l'évoquera comme un symbole ».

Je m'en voudrais d'omettre l'expression touchante d'un autre témoin, le R. P. Charles Charlebois, O.M.I. :

« Les Franco-Ontariens ont perdu en lui un père tendrement aimé, les petits enfants un protecteur fidèle, l'Association d'Éducation un chef expérimenté et moi un ami que j'aimais à l'égal d'un père. »

Les laïques ont à leur tour apporté leur tribut d'éloges. La lettre du sénateur Legris résume les sentiments de tous ceux qui, animés d'un grand courage, étaient unis de cœur au sénateur Landry :

« La mort du sénateur Landry — qu'il appelait son collègue et son ami — est une perte nationale, non seulement à cause des vastes connaissances qu'il possédait et qu'il mettait volontiers au service de ceux qui avaient recours à lui, mais plus encore à cause de la tâche qu'il a menée avec tant de courage et d'énergie, dans la défense des enfants persécutés d'Ontario.

« Je m'incline respectueusement devant cette grande figure qui disparaît. »

Le cadre de cet article exige que l'on passe sous silence d'autres témoignages : impossible d'en citer les auteurs. Pourtant, au milieu de tant de noms surgissent ceux du sénateur Belcourt, de MM. Genest, Omer Héroux, Guy Vanier, Foisy. La liste est close à notre grand regret.

M. Henri Bourassa pourrait être considéré comme leur interprète à tous lorsqu'il rappelle les titres du sénateur

Landry à l'admiration et à la reconnaissance de ses compatriotes : « ses longs états de service pour l'Église et la patrie, « sa vaillance à toute épreuve, son inaltérable confiance en « Dieu ».

L'opinion féminine s'est aussi manifestée. Il n'y a rien de surprenant qu'elle se soit adressée à sa compagne qui comme l'écrit M. Bourassa « a pris à ces luttes vaillantes une part qui a été pour lui une douce consolation ».

Parmi tant de lettres, celle peut-être qui touche davantage, fut celle — oh ! très brève — qu'écrivirent et signèrent les Canadiennes françaises de Tilbury. De ces nobles sentiments, Ginevra s'est fait l'écho :

« Parmi les politiciens prêts à tout sacrifier, même leur langue, « même leurs frères, combien envieront celui que nous pleurons, car « malgré son dépouillement volontaire, son nom restera gravé dans les « mémoires et sur les pages de notre histoire et les petits Canadiens de « l'avenir le béniront.

« Comme tous ceux qui eurent vraiment faim et soif de la justice, il « ne pouvait être rassasié que là-haut. »

S'il s'agissait d'un compte rendu, la liste serait longue de tous ceux — y compris groupements et associations — parents, amis, relations, connaissances, compagnons d'armes, adversaires, — qui ont manifesté leur sympathie par leur présence au service funèbre, par télégrammes, lettres, cartes, tributs floraux, offrandes de messes : aucun hommage n'a manqué, ni celui de l'affection, ni de l'estime, du respect, de la reconnaissance, de l'admiration. Tout de même, il y eut des manifestations spontanées et touchantes qu'il n'est pas permis de passer sous silence.

Il ne s'agit pas des résolutions présentées par des cercles ou des sociétés de toute sorte, résolutions pleines de noblesse et de grandeur, mais de quelque chose de plus

significatif — Mais parlons des services funèbres ou des messes chantées pour le repos de l'âme de Philippe Landry.

Le jour de l'enterrement, il y eut à l'Église Notre-Dame de Montréal un service recommandé par la société Saint-Jean-Baptiste.

Voici mieux encore : à Ottawa, dans la Basilique, le 16 janvier, 300 enfants des écoles d'Youville et Duhamel, le 21 janvier, 600 enfants de l'école Guigues assistaient à des services et y recevaient, accompagnés de leurs parents, la sainte communion. Le mouvement se continua, s'amplifia : Au Gesù de Montréal, à Notre-Dame du Chemin, à Québec, en maints endroits de notre province, puis successivement dans toutes les paroisses franco-canadiennes de la ville d'Ottawa et de la province d'Ontario furent célébrés des services solennels : et les petits enfants d'Ontario communèrent.

« On voit paroisse par paroisse, notait Omer Héroux dans le *Devoir*, « prier pour le noble patriote et partout les petits enfants prier et communier pour celui qu'on appelait le « grand-père. »

Ce geste des enfants, si beau, si noble, ajoute au deuil tragique des Canadiens français la note qui émeut.

Parlerons-nous de la presse ?

Oui et pour une raison unique : dans la presse, l'éloge non seulement fut unanime, mais n'a pas été quelconque. Chaque feuille a dit en son langage : un homme vient de mourir qui entre dans l'histoire ; il lègue de vaillantes actions et de fortes leçons. Les journaux conservateurs furent sobres : « Un homme est mort à Québec cette semaine, écrit « la *Minerve* de Montréal, et par homme nous voulons dire « un caractère ». De son côté l'*Événement* de Québec « s'incline avec autant de respect que d'admiration devant « la dépouille mortelle de ce géant qui ne connut jamais la

« peur, ni le repos ». Le *Soleil* de Québec se fit l'interprète de la presse libérale et reconnut que Landry était « de la « race de ceux qui meurent, mais ne se rendent pas ». Éloge un peu sonore si l'on veut, mais combien vrai !

Les feuilles anglaises, laconiques ce jour-là, notèrent néanmoins le principal.

Le *Chronicle* de Québec reconnaît qu'il « a joué un rôle « important dans la vie publique et qu'il a mérité par son « courage, l'estime de ses concitoyens », tandis que le *Telegraph* de Québec rappelle que « conservateur en politi- « que et conservateur ardent, Landry néanmoins se sépara « de son parti sur la question des écoles ontariennes et crut « qu'il était de son devoir, étant donnée son attitude si « tranchée, de donner sa démission comme président du « Sénat ».

La *Gazette* de Montréal rend le même son : elle va même plus loin ; soit conviction, soit distraction, elle est surprenante la vieille gazette :

« Au temps où il différa d'avec la majorité de son parti sur certains « aspects de la question tant débattue des écoles, il montra qu'il faisait « passer les principes avant son avantage personnel et, en manière de « protestation, abandonna son poste de président du Sénat. »

Cette démission, — épisode dans la bataille, — mit en plein relief les combats qui l'avaient précédée et ceux qui allaient suivre. Mais, voici où la *Gazette* se dépasse et se surpasse :

« Bien des parlementaires n'auraient pas eu le courage d'en faire « autant et aussi même ceux qui ne partageaient pas ses idées lui rendi- « rent-ils les honneurs qui lui appartenaient. »

Un journaliste indépendant ne parlerait pas autrement ! telle est la force de la vérité.

Un journaliste indépendant, venons-nous d'écrire : citons quelques journaux qui vivent en marge des deux partis politiques :

L'Action catholique de Québec écrivit ce mot profond : « sa vie fut une ascension constante ».

Le Devoir de Montréal, fidèle et loyal compagnon d'armes aux côtés de Landry, écrivait :

« Avec l'énergique vieillard que la mort après des années de lutte vient de terrasser, disparaît l'une des plus remarquables personnalités de notre race, l'un des hommes dont elle gardera le plus vivant souvenir. »

Le Droit d'Ottawa, qui concentra son effort à défendre la cause scolaire et fut à cause de son courage en butte à de brutales attaques, considérait Landry comme son chef; il écrit :

« C'est de lui que l'on peut dire dans toute la force du mot : il est mort sur la brèche. Jusqu'à ce que le mal qui s'acharnait depuis quatre ans contre cette extraordinaire énergie eût paralysé sa volonté, le sénateur Landry est resté debout défendant avec ce courage tranquille et joyeux qui était la caractéristique de sa nature, la cause qui lui fut par-dessus tout chère. »

A côté des grands quotidiens catholiques, se rangèrent en bon ordre les journaux hebdomadaires et ceux de la province de Québec, comme la *Vérité* de Québec, le *Nationaliste*, de Montréal, le *Progrès du Saguenay*, de Chicoutimi, et ceux publiés aux avants-postes, dans ces régions où pèse un régime d'exception : parmi eux, mentionnons la *Défense*, de Windsor, Ontario, *La Liberté*, de Winnipeg et *Le Manitoba*, de Saint-Boniface, *Le Patriote de l'Ouest*, de Saint-Albert, Saskatchewan.

Nous citons à la suite quelques extraits caractéristiques.

La Vérité :

« Grâce à la résistance pacifique mais inébranlable qui fut la tactique de M. Landry, les droits scolaires de nos compatriotes d'Ontario n'ont pas été définitivement abolis et déjà on prévoit le jour où ils triompheront. Cette résistance qui n'a jamais voulu désespérer, qui a refusé tout compromis est une forte et grande leçon pour ceux qui ont livré nos droits sacrés dans d'autres circonstances; elle est une écrasante condamnation de cette politique habile pour les politiciens, mais funeste à notre race, qui consiste à toujours céder, à toujours reculer devant les ennemis de l'influence française et catholique... Il est rarement donné à un homme politique de finir sa carrière dans une gloire aussi réelle, au milieu de regrets aussi sincères. »

Le Nationaliste :

« Landry est grand, Landry vivra, parce que son âme planait au-dessus de la petitesse des partis, parce qu'il incarnait un haut idéal, la volonté de vivre d'une race.

« Souffletant tous les traîtres, tous les lâches qui ont fait état du prestige d'un portefeuille, qui ont allégué la nécessité de nous conserver notre part d'influence ministérielle pour se cramponner au pouvoir, il a montré magnifiquement que l'homme sert plus sa race debout qu'acroupi, en renonçant aux honneurs par fierté qu'en les recherchant par ambition. »

Le Progrès du Saguenay :

« Durant leur dernier congrès — le congrès de l'Association d'Éducation — alors que le sénateur Landry était déjà miné par la maladie qui était aux yeux de tous sa dernière, les organisateurs de la résistance française d'Ontario le comptaient encore parmi eux : ils faisaient cercle autour de ce septuagénaire aux cheveux blancs, qui n'avait presque plus de souffle, mais qui donnait quand même l'exemple du courage et de l'énergie. »

La Défense :

« M. le sénateur Landry... en consacrant son talent, ses forces et son énergie à la défense des minorités, surtout de la nôtre, a conquis l'estime et l'attachement de toute la nationalité canadienne-française;

« sa mémoire vivra à jamais dans nos cœurs et son nom sera inscrit en lettres d'or dans le livre de la nation avec cette mention : défenseur attitré des minorités, grand-père des enfants d'Ontario. »

La Liberté :

« Le sénateur Landry prend rang au nombre des grands champions de notre race. »

Le Manitoba :

« Il fut un chevalier sans peur et sans reproche des droits religieux et nationaux de ses compatriotes, non-seulement chez lui, mais dans toutes les provinces de la Confédération canadienne.

« Le sénateur Landry fut un constant et un courageux défenseur des droits de la minorité française et catholique du Manitoba. »

Le Patriote de l'Ouest :

« On le vit à un âge avancé, parcourir les campagnes pour rallier les nôtres et les organiser en vue de la résistance. »

Voilà d'affilée des citations qui se passent de commentaires.

Il faudrait reproduire tout entier le bel article du *Prévoyant* :

« Sur cent hommes publics, rendus comme lui à l'apogée de la gloire, usés par un demi-siècle de luttes... quatre-vingt dix-neuf auraient dit : « A quoi bon?... Mais ii était le centième :... « Je dois à ma religion, à ma race, à mon pays le peu d'années qui me restent à vivre. »

Enfin *Le Semeur* tout en faisant le procès à l'esprit de parti qui paralyse, énerve notre défense, publia ces nobles paroles :

« Quand M. Landry devenu président du Sénat et par là même au faite des honneurs, accepta malgré son grand âge, de diriger la lutte scolaire imposée aux Canadiens-français de l'Ontario, lutte qui devait nécessairement et presque quotidiennement lui faire croiser le fer avec ses meilleurs amis, tout le monde comprit qu'un vrai chef se révélait;

« un chef personnellement désintéressé et bien résolu à mettre les principes avant tout le reste, le respect de la parole donnée avant l'expédient politique, la patrie avant le parti. »

* * *

Il y a plus de cent cinquante ans, un petit peuple, le peuple acadien oublié sur les bords de l'Atlantique, fut dispersé sur toutes les plages du monde : peu à peu, ces exilés et ces martyrs s'éteignirent dans un sanglot : ils expirèrent dans les ports de mer d'Angleterre, dans les forêts du Maine, sur les côtes inhospitalières des colonies anglo-américaines.

Quelques épaves surnagèrent, qui s'échouèrent dans l'ancienne Acadie, vers la lointaine Louisiane, en plein Poitou, ou dans les villages de la province de Québec.

De rares naufragés survécurent — Landry — un nom acadien — fut un de leurs descendants. Un jour il se leva pour dire que la Justice ne meurt pas.

L'histoire a de ces revanches.

Théophile HUDON, S. J.

Janvier 1921.

FÊTE DE DOLLARD

Déjà, en beaucoup d'endroits, on se prépare à fêter le 24 mai magnifiquement. Il faut que le mouvement se généralise. Que nos amis s'en mêlent partout où ils le peuvent. Pour que la fête ait partout le caractère d'une grande leçon de patriotisme nous tenons à la disposition des organisateurs : 1. *L'Exploit de Dollard* par l'abbé Faillon, 32 pp., 10 sous l'ex., 90 la douz.; \$7.50 le cent; 2. *Si Dollard revenait...* par l'abbé Lionel Groulx, (mêmes prix); — 3. *L'Épopée du Long-Sault racontée à la jeunesse*, par Joyberte Soulanges — avec de jolis dessins, 50 sous l'ex., \$5.00 la douz. — Pour donner à la fête son cachet à part, son efficace symbole, que tous, le 24 mai, aient à leur boutonnière, la *Rose de Dollard*, en vente à nos bureaux : \$1.50 le cent, \$12.50 le mille.

AUX ORIGINES DE LA SASKATCHEWAN

Pour lier ces pages à leur vrai début, il faut se reporter à l'article que j'écrivais au mois de juillet dernier, dans *l'Action française*.

J'y signalais le fait que nos compatriotes anglo-saxons de quelque pays qu'ils viennent, n'ont, à la place d'idées, que des clichés et des lieux communs, dont ils se sont laissé emplir la cervelle, sans prendre la peine d'en examiner le bien ou le mal fondé. Cette incapacité de raisonner et de comprendre aucun raisonnement qui ne cadre pas avec leurs préjugés, rend leur commerce très désagréable, et leur vient, disais-je, de leur déplorable système d'enseignement, qui, sous prétexte d'être pratique, n'est en réalité que mécanique. Pour racheter ma promesse, je devrais maintenant montrer comment les Franco-Canadiens résistent à cette mécanisation de l'esprit. Il faut avouer que cette résistance est parfois bien difficile; car, même dans les écoles où l'on enseigne un semblant de français, les programmes et les méthodes anglo-saxons sont toujours en vigueur, par ordre du gouvernement. De sorte que, soit en anglais, soit en français, au lieu d'éducation rationnelle, nos enfants ne reçoivent toujours qu'une instruction toute mécanique.

Mais, comme pour bien comprendre la situation présente, il est indispensable de connaître les événements qui l'ont amenée, au lieu de parler des idées et des faits du jour, pour aujourd'hui, si vous le voulez bien, nous allons faire une petite revue de la situation antérieure du pays; de ce passé, complètement ignoré d'un trop grand nombre, et

que ceux qui le connaissent sont si portés à oublier. Mais, qu'il soit bien compris que ce qui va être dit ici, ne s'applique dans son intégrité, qu'au sud et au centre de la province; à la partie qui s'intitule modestement CIVILISÉE. Plus tard, dans une chronique spéciale, nous parlerons de la partie nord, celle que nos gouvernants regardent comme un simple pays barbaresque, des besoins et des désirs duquel ils se désintéressent complètement.

Il fut donc un temps, avant l'annexion de l'Ouest à la Confédération canadienne, et même longtemps après, où la population de ce qui forme aujourd'hui les deux provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta, se composait uniquement de tribus sauvages toujours en guerre les unes avec les autres, et des descendants des Français venus dans le pays à la suite de La Vérandrye et de ses enfants. Par la cession du Canada à l'Angleterre, ces Français, beaucoup plus nombreux qu'on ne se l'imagine, se trouvèrent abandonnés dans les solitudes du Nord-Ouest, sans ressources et sans moyens de retour. Le seul parti qui leur restât, fut donc de s'allier aux tribus sauvages au milieu desquelles ils vivaient. Sans y être absolument forcés, beaucoup, du reste, l'avaient déjà fait auparavant. De sorte que, quand, au commencement du siècle dernier, les représentants des deux compagnies anglaises, du Nord-Ouest et de la baie d'Hudson, s'en vinrent se faire une guerre au couteau pour l'acquisition des fourrures de nos bêtes sauvages, les enfants issus de ces unions constituaient déjà la partie de beaucoup la plus importante de la population, tant par son nombre que par l'autorité dont elle jouissait parmi toutes les tribus sauvages.

Ces Métis, parlant également bien, et le français, qu'ils avaient appris de leurs pères, et les différents dialectes sauvages, qu'ils avaient appris de leurs mères, étaient

done des intermédiaires tout trouvés entre les nouveaux arrivants et les tribus aborigènes avec lesquelles ceux-ci venaient traiter.

Naturellement, en arrivant, les représentants anglais de ces compagnies, ne parlant pas français, eurent quelques difficultés à se faire comprendre, même de ces Métis, qui ne comprenaient pas l'anglais. D'où nécessité de faire venir de Québec d'autres Canadiens français parlant les deux langues; ces derniers, pour la plupart s'établirent aussi dans le pays, ce qui contribua beaucoup à augmenter le nombre et l'influence de l'élément français. Tellement que les commerçants anglais, pour ne pas perdre complètement l'usage de la parole, durent se mettre, eux aussi, à apprendre le français. De sorte que, jusqu'aux vingt dernières années du XIXe siècle, le français fut la seule langue civilisée parlée dans ce qui forme aujourd'hui la province de la Saskatchewan, pour ne rien dire de l'Alberta et du Manitoba. Les officiers anglais des compagnies se servaient probablement du dialecte anglo-saxon dans l'intérieur de leurs familles... quand leurs femmes comprenaient l'anglais; mais toutes leurs relations avec la population se faisaient en français. Dans les documents que j'ai dû consulter, à l'occasion d'un ouvrage que je suis en train d'écrire sur les troubles de la Rivière-Rouge, en 1870, j'ai pu constater que les employés canadiens-français de ces compagnies faisaient ordinairement en français leur correspondance officielle avec les directeurs de Londres ou de Montréal; et que les officiers anglais, eux-mêmes, correspondant les uns avec les autres, bourraient leurs lettres et leurs relations d'expressions et de phrases françaises, toutes les fois qu'ils avaient à parler de la vie courante et à raconter ce qui se passait autour de leurs postes respectifs.

De plus, dans tout le territoire qui forme actuellement la province, il n'y avait qu'une école vraiment digne de ce nom : c'était l'école de l'Ile-à-la-Crosse, tenue par les Sœurs Grises de Montréal, sous la direction des Missionnaires Oblats. Or, dans cette école, bien que les officiers de la Compagnie de la Baie d'Hudson y missent souvent leurs enfants en pension, l'enseignement se donnait en français, sans que personne trouvât à cela rien d'anormal.

Les choses continuèrent ainsi jusque vers 1885. A cette époque, l'immigration commença à submerger les plaines fertiles du sud et du centre de la province. Des immigrants de toute sorte nous arrivaient de toutes parts; mais surtout d'Angleterre et des États-Unis. Or, les plus vieux de mes lecteurs se rappellent, sans doute, l'âpre campagne, soi-disant nationaliste, qui fut menée à cette époque dans certaine presse québécoise, pour empêcher les Canadiens français de venir s'établir dans l'Ouest. Ils se rappellent sans doute aussi l'épidémie d'*anglichonnite* qui sévissait à la même époque dans tout le Bas-Canada; et qui faisait que tout Québécois soi-disant doué d'idées larges, par opposition aux nationalistes, se faisait gloire de ne jamais parler français, et affectait de ne s'exprimer que dans une langue se rapprochant plus ou moins de celle qu'on parle aux bords de la Tamise.

Étant donné l'existence de ces deux courants aussi violents qu'opposés dans la province de Québec, il n'est pas difficile de deviner quel en fut le résultat par rapport au peuplement de l'Ouest. Tous les éléments franco-canadiens, qui auraient pu être une force pour le solide noyau français que nous formions alors dans l'Ouest, furent détournés de nous par la campagne nationaliste, et s'en allèrent se perdre dans les usines de la République voisine. Tout ce qui nous vint de Québec, ce fut un lot d'angli-

chons, déjà dénationalisés avant d'avoir quitté les rives du Saint-Laurent. En arrivant ici, ces gens se gardèrent bien de fréquenter les Métis, ou les anciens Canadiens français établis depuis longtemps dans le pays; ils s'acoquinèrent immédiatement avec les nouveaux immigrants anglais, qui, eux, s'installaient comme en pays conquis, sans vouloir tenir compte ni des traditions, ni des usages, ni des droits des anciens habitants; comme s'ils étaient débarqués sur une île déserte, nouvellement sortie des profondeurs de l'Océan. Cette morgue et cette outrecuidance furent prises par les nouveaux venus de Québec pour des marques incontestables de supériorité; et ils n'eurent plus qu'une ambition : faire oublier qu'ils appartenaient eux-mêmes à la race inférieure, en se rendant aussi semblables que possible aux individus de la race supérieure au milieu desquels ils vivaient. Naturellement, ce qu'ils s'assimilèrent le mieux, ce furent les manies, les défauts et les ridicules de la race anglo-saxonne. Mais ils adoptèrent avec enthousiasme les mœurs, les coutumes et les modes... américaines, et surtout, l'usage exclusif de la langue anglaise. Sous ce dernier rapport ils réussirent si bien, que, presque chaque jour, j'ai l'occasion de constater que les enfants de la plupart de ces immigrants, venus de Québec pendant les vingt dernières années du XIXe siècle, ne peuvent plus parler français; et que, plus ils sont élevés dans l'échelle sociale, moins ils comprennent la langue de leurs pères.

D'un autre côté, les Métis, encore tout meurtris de la sanglante aventure de 1885, dont ils sortaient passablement aigris, se tenaient dans une ombrageuse réserve envers tous les nouveaux arrivants, qu'ils étaient portés à regarder indistinctement comme des usurpateurs de leurs droits et des alliés de leurs ennemis. Ils ne cherchèrent donc point à se rapprocher des quelques immigrants qui, pendant

cette période, nous arrivèrent de France et de Belgique; ils firent plutôt tout le contraire. Ceux-ci, d'un autre côté, blessés par les procédés désobligeants de certains Canadiens français par trop nationalistes, furent facilement accaparés par les renégats et les anglichons, qui se servirent de leur connaissance de la langue française pour introduire les nouveaux arrivés dans la société anglo-saxonne, et s'efforcèrent de leur persuader de faire instruire leurs enfants exclusivement en anglais; ce à quoi ils eurent d'autant moins de peine, qu'en quittant leur pays, tous ces émigrants étaient convaincus qu'ils allaient s'établir dans un pays de langue anglaise.

Aussi, lorsqu'il s'agit de légiférer sur la question scolaire dans les Territoires du Nord-Ouest, l'élément français dominait encore dans le pays; mais, c'était comme à Montréal, on ne s'en apercevait guère. Cependant, notre première législation scolaire, celle de 1888, fut encore assez équitable. Si l'enseignement du français y perd la première place, que jusque là, sans aucune loi, il avait occupée par la force même des choses, il reste à égalité absolue avec l'enseignement de l'anglais. Mais, lorsque trois ans plus tard, le gouvernement de Régina, que les lauriers de celui de Winnipeg empêchaient de dormir, eut, par un décret aussi arbitraire et aussi illégal que celui de Greenway, supprimé brusquement l'enseignement du français dans toutes les écoles, presque personne ne protesta contre cet autoritaire coup de force. Quelques-uns parmi les dirigeants des Métis, une demi-douzaine de Canadiens français et de Français arriérés qui se joignirent à eux, furent à peu près les seuls à réclamer en faveur des droits de la langue française. Encore, ces quelques protestataires agirent-ils isolément, sans aucune entente et sans aucune coordination

d'efforts. Aussi leurs voix se perdirent-elles dans l'apathie, quand ce ne fut pas dans l'hostilité générale.

Et, pendant ce temps-là, par un admirable effet de la logique anglo-saxonne, la langue française, dont on supprimait ainsi l'enseignement dans les écoles, restait langue officielle du pays : d'après la loi, les documents officiels étaient toujours imprimés en français aussi bien qu'en anglais. Mais, depuis qu'il y a eu un gouvernement à Régina, voici l'usage que l'on faisait de l'édition française des documents publics : on l'empilait consciencieusement en tas de grosseur respectable dans les bâtisses du gouvernement, sans jamais en afficher ni en publier aucun exemplaire : vous aviez beau écrire en français à Régina, on vous répondait en anglais, et, à moins que vous n'avez formellement demandé l'édition française, on vous fournissait la copie anglaise du document demandé. Mais, pour demander cette édition française des documents publics, il fallait évidemment savoir qu'elle existait. Or, pour ma part, je n'ai connu son existence que par l'ukase qui en a décrété la suppression; et je crois bien qu'à peu près tout le monde était dans mon cas, parmi la population française. Dès lors, cette édition française restant inutilisée, le prétexte de dépense inutile était tout trouvé pour en justifier la suppression. C'est ce qui ne manqua pas de se produire, quelques années plus tard.

Cependant, la vague d'immigration qui continuait à déferler sur le pays en flots de plus en plus pressés, nous amenait, au milieu de la masse hétérogène des immigrants disparates venus de tous les pays, des Canadiens français, des Français et des Belges, en quantité de plus en plus grande. Et, parmi les derniers arrivés, tous n'étaient pas disposés à se laisser brimer avec la même bonhomie que leurs prédécesseurs : les effets de la résistance

à l'anglicisation qui commençait à s'organiser dans le Québec, se faisaient sentir jusque par ici. Les énergies se réveillèrent surtout à l'occasion de la constitution et de l'organisation des nouvelles provinces, en 1905. A cette occasion, nous eûmes même la consolation de voir quelques-uns des anciens transfuges sortir de leur coma, et se joindre aux défenseurs de la langue française. Mais on avait laissé angliciser une bonne partie des Métis, et les autres, privés de toute instruction, étaient devenus indifférents à la question des écoles. Aussi, en 1905, restèrent-ils complètement en dehors du mouvement. La résistance, d'ailleurs, n'était toujours pas organisée; elle gaspilla ses forces en efforts isolés; et vous savez comment elle perdit la partie à Ottawa, en grande partie grâce au lâchage des représentants de Québec.

La résistance organisée ne commença qu'avec l'apparition du « Patriote de l'Ouest » en 1911. Ce journal a été le vrai générateur de la résistance à l'anglicisation, et il reste l'âme de la vie française dans la Saskatchewan. L'histoire de celle-ci se confond en réalité avec l'histoire de celui-là. Mais, en voilà assez pour aujourd'hui. Le reste sera pour une autre fois.

UN SAUVAGE.

POUR LE FONDS DE PROPAGANDE

Il y a de pauvres petites institutrices, de jeunes instituteurs, des missionnaires, un colon même de l'Abitibi qui nous écrivaient récemment, ne pouvant plus, à leur grand regret, payer leur abonnement à l'*Action française*, vu la hausse du prix. Avis aux généreux, à nos abonnés riches qui voudront combler la différence.

VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

LES CONFÉRENCES DE L'Action française. — Résumons, encore une fois dans une courte page, beaucoup de faits et de choses. Henri d'Arles terminera la série de ses conférences sur *Nos Historiens*, le jeudi 14 avril. Cette dernière sera sous la présidence d'honneur de M. J.-Édouard Perrault, ministre de la colonisation, des mines et des pêcheries du Québec. L'un de nos directeurs prononcera une allocution. Nos amis ne voudront pas manquer cette soirée. L'on sait avec quelle maîtrise Henri d'Arles a traité la série de ses sujets. Nous croyons que le 14 avril prochain, le distingué critique étudiera l'œuvre de deux historiens contemporains.

LA PROPAGANDE DE NOS DIRECTEURS. — Nos directeurs ont fait depuis quelques semaines, une active campagne de propagande pour notre œuvre, notamment dans les collèges. Notre directeur qui avait déjà parlé en décembre au Collège Sainte-Marie, parlait encore le 7 mars dernier au Collège de l'Assomption et le 20, aux Employées de manufactures, au Monument national. Il ira prochainement à Sherbrooke et à Nicolet. Un groupe de nos amis de Coaticook l'avaient aussi invité le 24 février dernier, à une conférence publique. M. l'abbé Ph. Perrier parlait au Séminaire de Saint-Hyacinthe, le 14 mars, M. Anatole Vanier au Séminaire de Sainte-Thérèse quelques semaines auparavant. M. Antonio Perrault ira au Séminaire de Joliette à la fin du mois, et le Dr Gauvreau au Collège Bourget, Rigaud. Le vaillant docteur est aussi allé, en ces derniers temps, à Montmagny et à Mont-Laurier et est revenu chaque fois avec une abondante cueillette d'abonnements à la revue.

LES LIVRES DE PRIX. — Notre circulaire pour livres de distributions de prix est prête. On peut donc la demander. L'Action française, on le sait, ne répand dans les écoles que des ouvrages de valeur. Elle les offre cependant à un rabais de 25 à 60 pour cent. Répondons la littérature qui fortifiera le sentiment national.

Jacques BRASSIER.

PARTIE DOCUMENTAIRE

REMEMBER QUEBEC

Nous reproduisons du *Canadian Freeman*, Kingston, 6 janvier 1921, un article qui a fait quelque bruit dans le temps :

It is not surprising to find the French press of Canada supporting Ireland's claims; thoroughly sympathetic with Irishmen in their desire for political freedom; and clearly outspoken in their denunciation of the atrocities of the military and of the Black and Tans.

This is historically consistent. It is just the way the French people have always treated the Irish. In the days of the terrible Penal Laws, when Irish boys were denied an education in their own land, they were welcomed in the schools and colleges of France. The French Army gave its proudest positions to "The Wild Geese"; and the highest families in France married their daughters to the exiled nobility of Ireland.

The history of Ireland which is considered by many the best was written by an Irish exile in French, and published in Paris. We refer to the great work of the Abbe McGeoghegan.

O'Connell was educated in France. Irish sees and parishes were, for generations, filled by men who had been educated in France. France, almost alone in Europe, gave constant moral support to Irish aspirations. Her journalists, her authors, her travellers, her historians, built up a literature in defence of Ireland to which Irishmen have always been glad to turn for the filling in of gaps in their own history; for the record of times when educated Irishmen had been made artificially rare, and when, but for the aid of Frenchmen, the records of our race would have been perforce neglected.

The only power in Europe which ever sent an armed force to help Ireland, since the days of David Bruce, is France. England made Ireland for a time an outcast among the nations; and all the nations so treated her but one; and that one was France.

So it was in Europe. How has it been on this side of the Atlantic? In all the annals of all the movements of all the peoples from one part of the world to another, there is nothing so sad as the flight overseas of the Celts.

They fled to Canada, the United States and Australia. In only one of these did they receive the Christian Charity they needed and deserved. And that was in Canada; and in Canada from only one source, and that was the French-Canadians.

Elsewhere in Canada, and in the States and in Australia, they found ahead of them the same fierce hatred which was behind them.

"They were born", wrote Mitchell, at sight of a band of Irish boys on a ship bound for Australia, "They were born to a heritage of unquenched hunger amongst the teeming plenty of their motherland; hunted like noxious beasts from all shelter in her hospitable bosom. And so now they are traversing the deep under bayonet points, to be shot out like rubbish on a bare foreign strand, and told to seek a fortune there amongst a people whose very language they know not."

That was bad enough. But the emigration to the United States showed scenes of ten-fold greater misery. And all the time the exiles were flying from the land which their fathers had possessed long before the Christian Era, the venom and hate of the English nation pursued them; and its transatlantic echoes met their ears as, hungry and fever-stricken, they sailed into Boston or New-York.

Hungry and fever-stricken, they sailed up the St. Lawrence; thousands of them. But here was another race; one which had been taught charity, not hatred; one which was Catholic, not Protestant; one which took the Irish exiles to its bosom, when others spurned them and vilified them.

The French-Canadians owed them nothing; yet they gave them all. They gave them the hand of friendship; they adopted their orphans; and in the many homes where Irish Orphans were taken in and reared, the little stranger was not only made equal; but in many cases he was the first to receive a start in life according to the means of his self-constituted protector.

Their priests and their religious wrote on the shores of the St. Lawrence, one of the most glorious pages of self-sacrifice and heroism, to the benefit of the fever-stricken Irish.

All this is history; and we regret to say it is forgotten history to some Irishmen in Canada. Let us hope that present events and present conditions may serve to revive the memory of it; and that henceforth it will not be forgotten.

For what do we see to-day? Who are the friends of the Irish race in Canada? First, Irishmen; second, the French-Canadians. Catholic Scots are usually with them, of course; but the Scottish race is divided; and the French race is not, and it is solidly for Irish freedom.

Let us not forget these facts. It has too often happened that Irish-Canadians have been found on the side of those whose dislike of the French is based on the very same bigotry which has played so sinister a part in Irish history.

XXXXXXXXXXXX

VOUS DESIREZ VOUS MARIER COMMENCEZ PAR ECONOMISER

Lorsque vous serez prêt à fonder une famille, vous aurez les fonds nécessaires pour meubler votre maison et faire face aux premières dépenses d'établissement. Déposez vos épargnes à

La Banque Nationale

Siège Social: Québec

Fondée en 1860

La plus vieille Banque Canadienne-Française, 310 Succursales
et Agences au Canada Actif: plus de \$68,000,000.00.

Correspondants dans le monde entier



NOUS RECOMMANDONS LES

Conserves Alimentaires

Asperges, Tomates, Pois, Blé d'Inde, Poires, Pêches,
Ananas.— Boîte hygiénique :

“FRONTENAC”

HUILE D'OLIVE PURE “JEANNE D'ARC”

Estagnons de 1/2, 3/4, 1, 1 1/2, 2 gal., 5 gals, mesure impériale (Aussi en bouteilles).

Vin de Messe St-François doux, Cana sec, Approuvé

PATENAUDE, CARIGNAN, Limitée, - MONTRÉAL

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

ÉCOLE DES
Hautes Études Commerciales
DE MONTRÉAL

AFFILIÉE À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

PRÉPARANT AUX SITUATIONS SUPÉRIEURES DU COMMERCE,
DE L'INDUSTRIE ET DE LA FINANCE

**BIBLIOTHÈQUE ÉCONOMIQUE,
MUSÉE COMMERCIAL ET INDUSTRIEL.**

Décerne les diplômes de « Licencié en sciences commerciales » de « Licencié en sciences comptables » et de « Docteur en sciences commerciales ».

Le diplôme de « Licencié en sciences comptables » donne droit à l'admission dans « l'Institut des comptables et auditeurs de la province de Québec » et dans « l'Association des comptables de Montréal » (*Chartered accountants*).

Des BOURSES du GOUVERNEMENT sont accordées aux élèves méritants.

Cours spéciaux, le soir : Comptabilité théorique et pratique, Opérations de Banque, Correspondance commerciale anglaise et française, Arithmétique commerciale, Algèbre, Économie Politique, Droit Civil, Droit commercial. Langues étrangères : (Espagnol, Italien, Allemand), etc.

Pour tous renseignements, prospectus, inscriptions, etc., s'adresser au Directeur des études.

399, AVENUE VIGER, MONTRÉAL

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

“COMPARER LE TRAVAIL”

voilà la devise de la *machine* à écrire

ROYAL

Quiconque *compare* adoptera toujours la “ROYAL”. La machine pourvue d'un *clavier français* et de vingt autres améliorations toutes brevetées.

C. L. ALLUISI

REPRÉSENTANT

107-OUEST, NOTRE-DAME - - - MONTRÉAL

PRIX SPÉCIAUX AUX MAISONS D'ÉDUCATION

BANQUE D'HOCHELAGA

FONDEE EN 1874

Capital autorisé.....	\$10,000,000
Capital versé et réserve.....	7,800,000
Total de l'actif.....	61,000,000

CONSEIL D'ADMINISTRATION

J.-A. VAILLANCOURT, président; l'hon. F.-L. BÉRIQUE, vice-président; A. TURCOTTE; E.-H. LEMAY; l'hon. J.-M. WILSON; A.-A. LAROCQUE; A.-W. BONNER.

BEAUDRY LEMAN, Gérant général

Intérêt alloué au plus haut taux courant, sur tout dépôt de \$1.00 et plus fait à notre Département d'Épargne.

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

Librairie Déom, Montréal

DERNIERES NOUVEAUTES

La dernière oeuvre inédite d'Edmond Rostand,
numéro spécial de "L'Illustration",

75 sous franco

Paul Bourget — L'Ecuyère (roman),

80 sous franco

Ernest Perochon — Nène (roman—Prix Goncourt),

80 sous franco

Henry Bordeaux — La robe de laine (collection Nelson),

40 sous franco

Charles Le Goffic — L'abbesse de Guérande (roman),

80 sous franco

Mathilde Alanic — Aime et tu renaîtras (roman),

80 sous franco

OCCASIONS

Henry Bordeaux — Jules Lemaitre (étude littéraire),

80 sous franco

Charles Maurras — Anthinea

1.10 franco

Charles Maurras — L'étang de Berre

1.60 franco

Bethléem — Romans à lire et romans à proscrire

80 sous franco

Librairie DEOM, 251 EST,
rue Ste-Catherine.
MONTRÉAL

Service de librairie de *L'Action française*

Nouveautés de la Bibliothèque de l'Action française

PREPARONS LES CADRES

Antonio Perrault

72 pages .35
3.50 la douzaine, 25 sous l'exemplaire pour 20 exemplaires et plus.

ETUDES

Marguerite Taschereau

100 pages, couvertures en 2 couleurs, dessins de Dubois .50
Edition de luxe, numérotée 1.00

Nouveautés canadiennes

POUR QU'ON AIME LA GEOGRAPHIE

Emile Miller

200 pages 1.25

LA PRESSE CATHOLIQUE ET NATIONALE

Henri Bourassa

72 pages .35

Rayon des livres de France

Almanach catholique français pour 1921 .90
La fortune de l'Irlande, R.P. X. Moisant, s.J. .70
L'âme de l'Irlande, le même .70
La terreur militaire en Irlande. Childers .30
La république irlandaise et la presse française .25
La terreur rouge .10
Pour comprendre l'Irlande, R.P. Moisant, s.J. .20
Le système Taylor (Scientific Management), C. B. Thompson .75
Le travail de la femme, Olive Schreiner .45
Les langues dans l'Europe nouvelle, Meillet 1.00
La Chine qui vient, E. A. Ross, illust. .75

Le prix de la vie, Ollé-Laprune 1.00
La juste paix, R. Georges Levy .80
En lisant les juristes philosophes. Paul Cuche .40
Science et apologétique, A. de Lapparent .75
Mon petit prêtre, roman, R.P. Lhande, s.J. .75
Les idéaux de l'Orient et le réveil du Japon, Okakura 1.00

NOUVEAUTES

Syndicalisme ouvrier et syndicalisme agricole, Saint-Léon .60
Nationalisme et internationalisme, Ramsay Muir .75
Les hommes qu'il nous faut, Pierre Pezeu .90
La prison du silence, roman, Ph. Henriot .60

L'Action française - Immeuble la Sauvegarde - **Montréal**

NOUVELLE ADRESSE A PARTIR DU 1^{er} AVRIL

369, RUE SAINT-DENIS

(PRÈS DE LA BIBLIOTHÈQUE SAINT-SULPICE)

Cette revue est publiée par la *Ligue des Droits du français*, 92-est rue Notre-Dame et imprimée par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée), 43, rue Saint-Vincent, Montréal.

LA PREMIÈRE COMMUNION



Pour ce grand jour de la 1ère communion, vous désirez que vos enfants, suivant la demande de l'Eglise, soient vêtus d'une façon convenable.

Pour fillettes : Grand choix de robes de première communion en voile blanc, organdi, mousseline, etc., garniture en dentelle Valenciennes. Voiles en tulle, mousseline ou gaze, 1½ x 1½ verge ou 2 x 2 verges. Assortiment complet de chaussures spécialement appropriées pour la première communion.

Nous avons pour petits garçons un choix spécial de costumes de première communion ; trois tissus différents : vécuina, serge et velours noirs. Choix d'insignes et de brassards, chemises blanches, casquettes, faux-cols, cravates, bretelles blanches, souliers, etc.



Inutile d'ajouter que, comme toujours, nos prix sont les plus bas.

Commandes par la poste remplies franco



Dupuis Frères

447-449 St. Catherine est. MONTREAL

V. Roux